



Le Bulletin AdoniF

Numéro 2
Décembre 2020

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES OUTILS NATURALISTES ET
INFORMATIQUES POUR LA FONGE (ADONIF)
Site Web : www.fongifrance.fr

Responsables éditoriaux : Béatrice BOURY, et Pierre-Arthur MOREAU

FongiFrance en 2020

Courriers à adresser au siège social :

ADONIF
Faculté de pharmacie
3 rue du Professeur Laguesse – BP 83
59006 Lille cedex

Articles et projets d'articles à adresser à Pierre-Arthur Moreau (president@adonif.fr)

ISSN : 2678-0003

Sommaire et liste des figures

Sommaire

Éditorial : Béatrice Boury.....	3
Le mot du président : Pierre-Arthur Moreau	4
Les nouveaux du bureau à l'honneur.....	5
1. Raphaël Hervé.....	5
2. Nicolas Van Vooren.....	6
Quelques nouvelles de FongiFrance.....	7
1. Les partenaires actuels	7
2. Les partenaires institutionnels	10
3. Fongibase.....	12
4. FongiRef	25
5. FongiDoc.....	29
Du côté des portails régionaux	33
1. L'atlas Mycologique des Hauts-de-France.....	33
2. FongiOuest.....	35
Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 février 2020	37
1. Validation du compte-rendu de la réunion du CA du 26 octobre 2018	37
2. Composition du Bureau et appel à candidature	37
3. La subvention MTES et autres financements en cours.....	37
4. Point sur les partenariats et les conventions	38
5. Projets et perspectives 2020	38
6. Contrats : validation des contrats de travail et stagiaires.....	39
7. Date de l'Assemblée Générale	39
Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 juillet 2020	40
1. Compte-rendu général.....	40
2. Rapport moral AdoniF – Pierre-Arthur Moreau.....	42
3. Rapport d'activités – Jean-Louis Lefèvre.....	46
4. Rapport financier – Jean-Pierre Vidonne	47
Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 février 2020	49
Point de l'ordre du jour : Élection du Bureau	49
Inscrivez-vous !	51

Liste des figures

Figure 1 : les données FongiBase : Décembre 2020.....	12
Figure 2 : Affichage d'un fond de carte	14
Figure 3 : Les études	14
Figure 4 : La galerie photo	15
Figure 5 : Smart'Fonge	16
Figure 6 : fonctionnement de Smart'Fonge.....	16
Figure 7 : distribution de fréquences et classes de distribution et définition des classes de fréquence et de distribution	17
Figure 8 : interface de gestion de la liste rouge	18
Figure 9 : Espace dédié au SINP	19
Figure 10 : Le menu des experts.....	26
Figure 11 : La hiérarchisation complète d'un nom	26
Figure 13 : Formulaire de consultation de la Taxinomie.....	27
Figure 13 : Création d'un nom.....	27
Figure 14 : Formulaire de consultation des références bibliographiques associées	28
Figure 15 : Recherche par champignon.....	30
Figure 16 : Recherche par document.....	30
Figure 17 : Menu de saisie	30
Figure 19 : Saisie d'un éditeur	30
Figure 18 : Saisie d'un auteur	30
Figure 20 : Saisie d'un ouvrage	31
Figure 21 : Saisie des données naturalistes, par le menu « Espace Membres »	31
Figure 22 : Interface de saisie des données bibliographiques et naturalistes sous FongiDoc	32
Figure 23 : Les données smnf-db.fr.....	33
Figure 24 : Le référentiel des Hauts-de-France	33
Figure 25 : Le portail FongiOuest	35
Figure 26 : Les données de fongiouest.fr.....	35

Éditorial : Béatrice Boury



J'entends dire que l'année 2020 est l'année du Covid et des confinements et de ce fait une année non propice pour les champignons. Et en ce qui concerne FongiFrance dans tout ça ?...

Personnellement je préfère voir le côté « positif » si c'est possible... Côté AdoniF « Confinement » n'a jamais rimé avec arrêt ! Le Covid n'a arrêté personne dans une équipe hyper active. Néanmoins nous avons pu décliner cette année de nombreuses manières dont :

- C : **Continuité** (et oui on ne s'est pas arrêtés !)
- O : **Objectifs** (il y en a trop)
- N : **Nickel** (il faut que tout le soit ! Toujours !)
- F : **Forêt** (si, si je suis témoin j'ai pu y aller cet été)
- I : **Initiatives** (on en manque...)
- N : **Nouveautés** (il y en a bien trop...)
- E : **Études** (au sens du SINP ? Hum, ça veut dire quoi ?)
- M : **Méthodologie** (il en faut... Beaucoup...)
- E : **Énervement** (souvent quand ça ne fonctionne pas)
- N : **Niveau** (je ne l'ai pas en mycologie...)
- T : **Top** (ben oui c'est synonyme de FongiFrance non ?)

Je tire mon chapeau à tous les salariés qui n'ont fait preuve d'aucune défaillance dans les circonstances actuelles. Pour ce qui est de la saisie de données ou de la détection de doublons, vous pourrez, tout au long, de ce bulletin apprécier leur travail. Je me permets d'y associer l'équipe informatique (Jérôme Philippart et Quentin Behague) qui a fait un énorme travail cette année, travail de développement et travail d'intégration de données.

Il est impossible d'oublier nos 50 bénévoles qui ont saisi des données en 2020, données de récoltes, données d'archives et données bibliographiques. Sans leur aide nous n'aurions pas pu obtenir autant de données qui nous mettent sur la bonne voie pour la création de la liste rouge nationale.

Vous pourrez apprécier, dans cette première partie du bulletin l'évolution de FongiFrance en 2020. Les interfaces n'ont cessé d'évoluer, de nouvelles couches cartographiques ont été ajoutées et surtout l'interface de FongiDoc a été recrée intégralement.

Je ne peux que souhaiter que 2021 soit une année aussi propice pour FongiFrance et que le projet de la liste rouge nationale attendue depuis longtemps prenne forme ! En toute liberté !

Bonne lecture.

Le mot du président : Pierre-Arthur Moreau



Le confinement n'aura pas permis aux mycologues d'aller beaucoup sur le terrain au cours de cette pénible année 2020. Quitte à rester chez soi, autant en profiter pour réviser les exsiccata, trier les archives... et alimenter les bases de données !

Nous n'avons pas été inactifs cette année. FongiBase s'est enrichie de nombreuses données, sur les Hauts-de-France, les Pays-de-la-Loire et l'Île-de-France en particulier, grâce aux contributeurs qui ont saisi leurs données d'archives. En 2020 l'AMO nous a fait « cadeau » de sa base de données gérée par Jean-Michel Charrier, qui a considérablement documenté la région. Enfin, nous avons intégré dans FongiBase les quelque 143 000 données de la base MycoflAURA de la FMBDS (Auvergne-Rhône-Alpes) et l'ensemble des données Fonge du SINP, ce qui nous monte à présent à 650 000 données consultables sur FongiBase.

La documentation bibliographique de FongiDoc était jusqu'ici le « parent pauvre » de FongiFrance. Une fois les derniers développements nécessaires réalisés cet été, nous avons pu importer deux bases bibliographiques gigantesques, celle de Jean-Pierre Dubus (déjà léguée il y a plusieurs années, mais que nous avons enfin exploitée en intégralité), et la base Zotero de Gérald Gruhn qui fournit de très nombreuses références relatives aux « aphyllaphorales ». Grâce à ce travail, nous pouvons associer les données de FongiBase et de FongiRef aux références bibliographiques, et vice-versa.

FongiRef, enfin. Le référentiel taxinomique destiné à alimenter et à mettre à jour TaxRef (MNHN) est un module complexe. Chaque nouvelle fonctionnalité révèle un nouveau besoin d'ergonomie, une page obsolète à repenser, quelque chose qui ressemble à une histoire sans fin... mais en 2020 le bout du tunnel est enfin visible ! Nous sommes enfin prêts à inclure, compléter, réviser à grande échelle les noms des taxons français, avec des modules efficaces et (quasi) sans bugs. Et il y a du travail, tant les classifications, aussi bien celles héritées de TaxRef que celles importées de l'Inventaire national de Régis Courtecuisse ont été bousculées ces dernières années. En 2021, le travail ambitieux qui s'impose à nous est un défi : mettre à jour le plus précisément possible les taxons français. Avec des priorités, car on ne peut pas tout faire d'un coup... D'abord, les groupes pour lesquels les compétences se sont affichées : les *Pezizales*, prises en main par Nicolas Van Vooren, les Corticiés par Gérald Gruhn et les Polypores par Stéphane Welti. Au fil de l'eau, l'actualisation de groupes en fonction de travaux importants à prendre en compte rapidement, comme les *Psathyrellaceae*, les *Boletales*, les *Amanitales*. Et surtout, recruter de nouveaux volontaires pour contribuer à ce travail titanesque mais indispensable pour défendre la place des taxinomistes français dans le monde des bases de données mondialisées (et garantir notre collaboration à long terme avec le MNHN et le projet TaxRef).

Bref, une année riche, foisonnante, efficace, qui ouvre 2021 sur de nombreuses perspectives pour les mycologues voulant contribuer à ce grand projet FongiFrance. Un objectif ? La Liste Rouge nationale, enclenchée avec la SMF, et ses déclinaisons régionales portées par les Hauts-de-France, la FMBDS, bientôt la FAMO... Car, si ce n'était pour contribuer à une meilleure prise en charge de la Fonge dans la protection de notre chère et fragile nature, à quoi servirait-il de passer autant de temps sur son écran plutôt qu'en forêt ?

Ah oui, c'est vrai, pour la forêt il faudra attendre la prochaine éclaircie virale...

Les nouveaux du bureau à l'honneur

1. Raphaël Hervé



Depuis mon adhésion à l'Association Mycologique de L'Ouest en 1975, je n'ai cessé de fréquenter le milieu de la mycologie, d'échanger avec les mycologues au travers des différentes sorties sur le terrain, les séances d'hiver et les expositions.

Initialement à l'AMO, la mycologie consistait à progresser sur le nombre de champignons que l'on pouvait reconnaître sur le terrain et à distinguer les bons de mauvais, donc très orienté sur la mycophagie.

Dix ans plus tard, en organisant le congrès de la SMF à NANTES, l'AMO s'ouvrait à la mycologie nationale. De nouveaux contacts nationaux étaient établis.

Une nouvelle étape fut franchie en 1990 avec l'Inventaire des mycota Français, initié par Régis COURTECUISSÉ. La mycologie environnementale allait devenir une réalité.

L'AMO y souscrit immédiatement en effectuant les relevés systématiques de ses récoltes dans les cahiers mycologiques nantais et en participant à l'inventaire national.

En 1997, l'AMO accueille à nouveau le congrès de la SMF. Toujours Nantais, j'ai pu à cette occasion faire la connaissance de nombreux mycologues dont certains m'ont mis le pied à l'étrier, notamment au niveau des Aphyllophorales. À cette occasion je fis la connaissance de mycologues poitevins que je devais rejoindre l'année suivante en quittant Nantes pour Poitiers.

Ainsi, je fus accueilli par cette nouvelle équipe à la Société Mycologique du Poitou, animée des mêmes visions de la mycologie. En 2003, j'accédais à la Présidence, poste que j'occupe encore actuellement.

Parallèlement, les associations mycologiques de l'ouest sont l'impulsion de Jean MORNAND se sont coordonnées, préfigurant l'actuelle Fédération des Associations Mycologique de L'Ouest.

C'est ainsi que, quelques années plus tard, comme membre représentant de la FAMO, j'ai intégré le Conseil d'Administration de la SMF et je participe régulièrement aux journées CAFAM.

Par la suite, alors que je ne m'y attendais pas, j'ai été élu comme président de la SMF, poste que j'ai occupé entre mars 2017 et septembre 2020.

Pendant mon mandat, j'ai pu établir de nouveaux contacts nationaux comme avec le MNHN, l'OFB et l'ONF. Relations ayant débouché sur des conventions de partenariat. Dans le même temps, j'ai œuvré notamment pour faciliter le relationnel entre les différentes fédérations (au travers de la CAFAM), de la SMF et d'AdoniF (Signature de la convention d'échanges de données en 2020).

Libéré de la charge de Président de la SMF, mais toujours motivé pour la mycologie environnementale, j'ai rejoint tout naturellement la commission environnement de la SMF au sein de laquelle je compte m'investir. Je pense que l'expérience acquise lors de l'élaboration de la liste rouge Poitou-Charentes peut être utile ainsi que mon relationnel avec le MNHN, comme correspondant et comme validateur pour la fonge, dans l'application INPN Espèces.

Très attaché au projet de la liste rouge Nationale, je me réjouis de la montée en puissance de FONGIBASE. Devenue opérationnelle elle est alimentée par les remontées convergentes de

données issues de diverses sources telles que : Conventions avec les associations, la SMF, le MNHN... De mon côté, je participerai dans la transmission des données de la Société mycologique du Poitou et au dépouillement des publications mycologiques.

Enfin, comme Vice-Président d'ADONIF et ancien Président de la SMF, je compte exercer un rôle de catalyseur pour faciliter le relationnel. Un gage de réussite pour un résultat à court terme de notre projet commun, la finalisation de la liste rouge nationale.

2. Nicolas Van Vooren



Informaticien de métier, mycologue de passion depuis mon adolescence, j'ai initié le programme d'inventaire de la fonge en Auvergne-Rhône-Alpes en 2013, sous l'égide de la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS), programme dont j'ai depuis la responsabilité, tant sur le plan de la coordination des participants, que du suivi des partenaires, mais aussi la gestion technique des données. C'est donc assez naturellement que j'ai intégré AdoniF lors des discussions entre celle-ci et la FMBDS, notamment pour définir les modalités de transfert entre cette base régionale et la base nationale.

Mon élection au sein du Bureau s'est faite dans la continuité de cette collaboration afin d'apporter mon expérience personnelle, de m'impliquer dans les processus décisionnels et de collaborer à l'amélioration de la qualité des données produites par AdoniF, qu'il s'agisse des données observationnelles ou des référentiels. C'est aussi un moyen de dialoguer avec d'autres structures et de chercher des solutions de mutualisation ou de convergence des outils et des méthodes, par exemple dans l'optique de produire des listes rouges régionales.

Enfin, à mes heures perdues, je me consacre à des travaux de taxinomie, plus spécifiquement dans l'étude des Pézizales.

Quelques nouvelles de FongiFrance

1. Les partenaires actuels

a. Des nouvelles de nos partenaires historiques

Nos partenaires associatifs historiques sont :

- La Société Mycologique de France ; présente à la création d'AdoniF.
- AscoFrance ; présente à la création d'AdoniF.
- La Société Mycologique du Nord de la France (SMNF) ; présente à la création d'AdoniF.
- L'université de Lille ; mise à disposition de locaux.
- La Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS) ; convention de mise à disposition de données en date du 23 juillet 2018.
- L'Association Mycologique de l'Ouest (AMO) ; convention de mise à disposition de données à titre gracieux en date du 25 janvier 2019.
- La Société mycologique de la Roche-sur-Yon (SMRY) ; convention de mise à disposition de données à titre gracieux en date du 16 juin 2019.

Les partenariats ont été renforcés en 2020 notamment grâce aux échanges de données qui sont détaillés dans la suite de ce bulletin.



b. Nos nouveaux partenaires

➤ Université de Rennes 1

Le laboratoire de Pharmacognosie de la Faculté de pharmacie de Rennes, dirigé par le Pr. Joël Boustie, est spécialisé dans les champignons (et en particulier les lichens) ; l'équipe très dynamique encadre et accompagne les étudiants sur le terrain, et souhaite contribuer aux bases de données régionale et nationale en saisissant leurs observations sur FongiBase. Une Convention de mise à disposition de données d'inventaire mycologique entre tiers a été signée le 15 juillet 2020.



➤ Société mycologique de Rennes (SMR) : <http://www.societemycologiquederennes.fr>

La Société Mycologique de Rennes (S.M.R.) a pour but l'étude et la connaissance des champignons en Ile-et-Vilaine et dans le pays rennais en particulier. Elle propose à ses adhérents des sorties d'initiation mycologiques tous les dimanches d'automne, des sorties sur d'autres thèmes naturalistes (botanique, lichens, mousses, oiseaux) certains dimanches de printemps, des séances de travail en salle, des conférences, une exposition annuelle. Les mycologues de l'association apportent les connaissances scientifiques sur les champignons récoltés et avisent les participants sur les risques relatifs à la consommation d'espèces toxiques récoltées. Les activités et le fonctionnement de la SMR sont menés par des personnes bénévoles.



La S.M.R est adhérente à la Société Mycologique de France (SMF) et de la Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest (FAMO). Une convention de mise à disposition de données à titre gracieux a été signée en date du 16 février 2020.

➤ **Ascomycete.org** : www.ascomycete.org

L'association éditrice de la revue éponyme, fondée par Nicolas Van Vooren et présidée par Michel Hairaud depuis 2020, s'est rapprochée d'AdoniF comme partenaire spécialisé dans les Ascomycota pour la mise à jour des *Pezizales* sur TaxRef (2020-2021). Cette expertise a fait l'objet d'une commande validée en 2020.



La collaboration sur d'autres thèmes est amorcée, notamment sur une rubrique « Ascomycota nouveaux pour la France » dans Ascomycete.org, qui listera périodiquement les nouveaux taxons non encore répertoriés dans FongiBase.

➤ **Groupe mycologique Nazairien (GMN)** : groupemycologiquenazairien44.fr/

Le Groupe Mycologique Nazairien (Saint-Nazaire, Loire-Atlantique) a été fondé en 1966, par un groupe de passionnés de mycologie.

Le G.M.N. a constitué une section botanique et, au fil du temps et des compétences de certains de ses membres, a diversifié ses centres d'intérêts : les plantes toxiques, les plantes médicinales, les plantes invasives, les orchidées, les lichens, les myxomycètes, et dernièrement les algues. Il organise un SALON du CHAMPIGNON, des PLANTES et des ALGUES, le 4^e week-end d'octobre à Saint-Nazaire et diverses autres expositions, à la demande de Pénestin, de Saint Molf et de Saint-Brévin-les-Pins, ainsi que des sorties dominicales de fin septembre à mi-novembre en forêt du Gâvre.



Chaque année des rencontres techniques, congrès ou séminaires sont organisés. En novembre, le G.M.N. organise les « Journées Mycologiques de l'Estuaire (JME) » consacrées à l'étude des champignons des différents milieux dunaires.

Le G.M.N. conserve de nombreux relevés depuis le début de ses activités, encore inexploités. Une convention de mise à disposition de données à titre gracieux a été signée en date du 20 octobre 2020.

c. Les projets 2021 : Nouveaux partenaires

➤ **La Société Mycologique du Poitou** : <https://www.societe-mycologique-poitou.org>

La Société Mycologique du Poitou a pour but d'aider les fervents de Nature à mieux connaître les champignons. Pour cela elle organise des sorties dans des milieux régionaux, offrant une certaine diversité d'habitats et d'espèces. Les programmes d'activités (deux par an) proposent la visite de lieux répartis dans la Vienne et les départements limitrophes. Elle réalise une exposition annuelle de champignons et s'associe éventuellement à d'autres manifestations. Elle édite un bulletin annuel et des bulletins spéciaux (microscopie, morphologie macroscopique, etc.). Elle organise des séances de détermination le lundi soir suivant les sorties. Elle dispose d'une bibliothèque mycologique et d'un matériel d'observation microscopique (utilisé notamment lors des séances de détermination). Elle entretient des relations étroites avec d'autres sociétés de sciences naturelles régionales. Elle participe enfin à l'inventaire national des Mycota français, et à la Liste rouge Poitou-Charentes (publiée en 2019).



La SMP dispose d'une importante base de données (90 000 !) qui a contribué à l'élaboration de la liste rouge régionale, rassemblées dans ce but par RNF sur le logiciel SERENA. Ces données seront mises à disposition d'AdoniF en 2021, afin de compléter l'inventaire de l'Ouest de la France sur FongiBase.

Une convention de mise à disposition de données a été proposée et devrait être signée début 2021. La SMP a également entrepris des démarches auprès des autres associations régionales partenaires de RNF pour établir les mêmes liens avec AdoniF et faire ainsi remonter l'ensemble des données de la région Poitou-Charentes vers FongiBase.

➤ *La Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest (FAMO) : www.famo.fr*

L'élargissement du projet FongiOuest, porté par l'AMO, à l'ensemble des associations du Nord-Ouest (Bretagne, Normandie, Poitou-Charentes, Centre-Ouest), devait être discuté lors d'une réunion avec la FAMO en 2020. Les désorganisations liées à la Covid-19 ont reporté cette occasion à 2021. En attendant, la contribution d'autres associations (GMN, SMRY, SMR) à FongiOuest laisse augurer une bonne collaboration au niveau de la Fédération et le développement d'un projet FongiOuest à grande échelle en 2021.



➤ *Nouveaux échanges : Réserves naturelles de France*

Organisme gestionnaire des Réserves naturelles, RNF est signataire d'une convention-cadre tripartite SMF/AdoniF/RNF (2016) portant sur la mutualisation des données naturalistes.



Depuis une dizaine d'années, RNF saisit et gère sur le logiciel SERENA les données fournies par la Réserve Naturelle du Pinail et la Société Mycologique du Poitou, ainsi que d'autres données régionales, qui ont permis la réalisation de la Liste Rouge des champignons menacés du Poitou (2019).

Le transfert vers AdoniF des 90 000 données de la SNP et des autres associations partenaires sur la région Poitou-Charentes sera assuré par RNF à partir de cette base.

➤ *La DRIEE et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien*

Le déficit relatif de données provenant du Bassin Parisien a conduit AdoniF à proposer une collaboration avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP, Paris), qui représente la plateforme Flore (et fonge) officielle pour l'Île-de-France. Après un contact positif en novembre 2020, une demande de subvention a été déposée à la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) Île-de-France, en collaboration avec le CBNBP.



Ce projet consiste à saisir dans FongiBase les données naturalistes publiées dans le Bulletin de la Société Mycologique de France (SMF) hors Hauts-de-France, et d'autres publications intéressant le bassin Parisien. Une partie de ces Bulletins (avant 1950) sont en ligne sur le site Gallica (Bibliothèque Nationale de France) ; les bulletins plus récents seront mis à disposition par la SMF. Environ **40 000** données sont estimées ; l'objectif 2021 est d'en saisir entre 5000 et 8000, en encourageant le bénévolat associatif par des outils informatiques sur mesure (page web, cartographie, etc.) et en salariant des saisisseurs expérimentés.



Le CBNBP souhaite soutenir ce projet nouveau pour l'Île-de-France et s'y associer, en initiant certains de ses membres aux données mycologiques (formations) et en contribuant à terme à la valorisation des données régionales.

2. Les partenaires institutionnels

a. Le Ministère de la Transition Écologique

Le MTE a subventionné AdoniF en 2020 à hauteur de 35 000 €. Les objectifs s'orientaient sur deux grands axes :



- **Les échanges de données avec le SINP :** L'enjeu majeur de FongiFrance réside dans la mobilisation de la communauté des mycologues dans la transmission et la validation des données mycologiques, jusqu'à la base nationale du SINP. AdoniF encourage le travail de saisie. En 2019/2020, 30 000 données propres à AdoniF (Hors portails régionaux) ont ainsi été livrés au SINP. Le nombre de données affichée au nom d'AdoniF est maintenant de **51 502** dont 49 913 ont été créées en 2020.
- **La mise à jour de TaxRef :** La qualité des données est garantie par l'expertise taxinomique des mycologues collaborateurs d'AdoniF (FongiRef). Ce référentiel vise à être actualisé en permanence et à alimenter TaxRef. De plus l'API permettant la remontée des données liées à TaxRef est disponible depuis la fin du premier trimestre 2020. Le grand nombre de modifications effectuées dans FongiRef reste à être validé par le MNHN.

b. Le Muséum National Histoire Naturel (MNHN)

➤ Les données naturalistes

La convention passée avec le MNHN impose le versement de 30 000 données. La saisie de ces données a permis une facturation au MNHN à hauteur de 10 000 €. Ces **30 000** données ont été fournies au MNHN. Le taux de retour d'erreurs était très minime et les données de FongiBase sont actuellement disponibles sur l'interface du MNHN (<https://inpn.mnhn.fr/>) et sur leur Portail français d'accès aux données d'observation sur les espèces (<https://openobs.mnhn.fr/>).



➤ TaxRef

La collaboration avec TaxRef et le MTES a impliqué la simplification des échanges de données entre TaxRef et FongiRef. Ainsi des API permettent à FongiRef de récupérer les nouvelles données présentes dans TaxRef Web, et surtout les informations saisies ou modifiées dans FongiRef sont à disposition en temps réel de l'équipe TaxRef qui peut les traiter et les confirmer dans TaxRef Web quand elle le souhaite. Environ 26 000 références de publication ont été ajoutées à l'existant, **286** nouveaux noms se rapportant aux Antilles et **1 852** noms ont été créés et validés cette année.



c. La DREAL Hauts-de-France

La DREAL Hauts-de-France a subventionné directement AdoniF en 2020 avec 2 objectifs principaux :



- **Recenser et organiser la saisie de nouvelles informations et de nouveaux acteurs régionaux.** Il existe de nombreuses autres sources d'informations, indépendantes ou non encore impliquées dans le réseau de l'Atlas mycologique. AdoniF propose de faire contribuer la DREAL à la saisie des données Hauts-de-France publiées dans le bulletin de la Société Mycologique de France et d'autres archives bibliographiques anciennes libres de droit.
- **Intégrer les nouvelles données de l'Inventaire Mycologique Régional dans le référentiel taxinomique national.** Le travail réalisé en particulier par R. Courtecuisse, rédacteur principal des deux tomes de l'Inventaire Mycologique Régional (2018-2019), a

permis de recenser de nouvelles espèces encore inconnues dans la Région. Environ **1 500** basidiomycètes, soit 1/4 des noms cités, et **3 500** ascomycètes, soit 2/3 des noms cités sont en cours de mise à jour. Une première publication associée paraît en parallèle de ce bulletin n°2. Le référentiel des Hauts-de-France est consultable sur l'Atlas mycologique des Hauts-de-France.

d. Les projets 2021

➤ *La continuité des saisies*

Bien que le volume de données présentes dans la base ne cesse d'augmenter, il doit continuer sur cette lancée afin d'envisager d'établir une liste rouge avec le maximum de précision possible. Il est donc nécessaire de continuer sur cette lancée de saisie de données de terrain et de données bibliographiques. Entre autres la SMRY s'est positionnée pour effectuer la saisie des données de sa région, soit un volume d'environ **8000** données supplémentaires.

➤ *Importations de données issues de bases personnelles*

Beaucoup de mycologues disposent de bases de récoltes personnelles renfermant des volumes non négligeables de données de terrain. Un animateur est pressenti pour aller à la rencontre d'associations et de mycologues afin d'effectuer des partenariats. Les données du SINP seront également intégrées régulièrement. Les données provenant des différents conservatoires botaniques sont fortement attendues pour le nombre de données prises en compte dans le cadre de la liste rouge.

➤ *La liste rouge*

La liste rouge nationale est le projet phare d'AdoniF pour les prochaines années. Ce projet est géré en étroite collaboration avec la Société Mycologique de France. Les mycologues devraient commencer leur expertise dès janvier 2021 en définissant des groupes « prioritaires ». Le travail d'expertise sera assisté par une page dédiée sur FongiFrance, qui fournira les données de synthèse relatives à chaque espèce, en fonction des données disponibles dans FongiBase. Les critères de calcul utilisés dans cette page seront validés par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).



➤ *Le partenariat entre la liste rouge nationale et les listes rouges régionales*

Deux projets régionaux sont développés en parallèle par les partenaires d'AdoniF : la liste rouge Hauts-de-France (actuellement portée par la SMNF dans le cadre de l'Atlas Mycologique des Hauts-de-France) et la liste rouge Auvergne-Rhône-Alpes (portée par la FMBDS). Ces deux projets initiés en 2019-2020 impliquent AdoniF par le développement de pages dédiées, inspirées du modèle national évoqué ci-dessus, qui aideront les experts des groupes de travail régionaux à affiner le statut à attribuer aux espèces des groupes à traiter.

➤ *La mise à jour de TaxRef*

La mise à jour de TaxRef fait toujours partie des priorités pour 2021. Les priorités sont les *Polyporales* sous la responsabilité de Gérard Gruhn et les *Pezizales* sous la responsabilité d'*Ascomycete.org*. A mesure des besoins, et au gré des nouvelles saisies (nouveau pour la France, mais aussi archives « oubliées » révélées par les saisies bibliographiques), la mise à jour de l'existant va se poursuivre sur tous les phylums.

3. Fongibase

a. Les données

FongiBase s'est considérablement enrichi cette année.

Merci à tous les contributeurs !

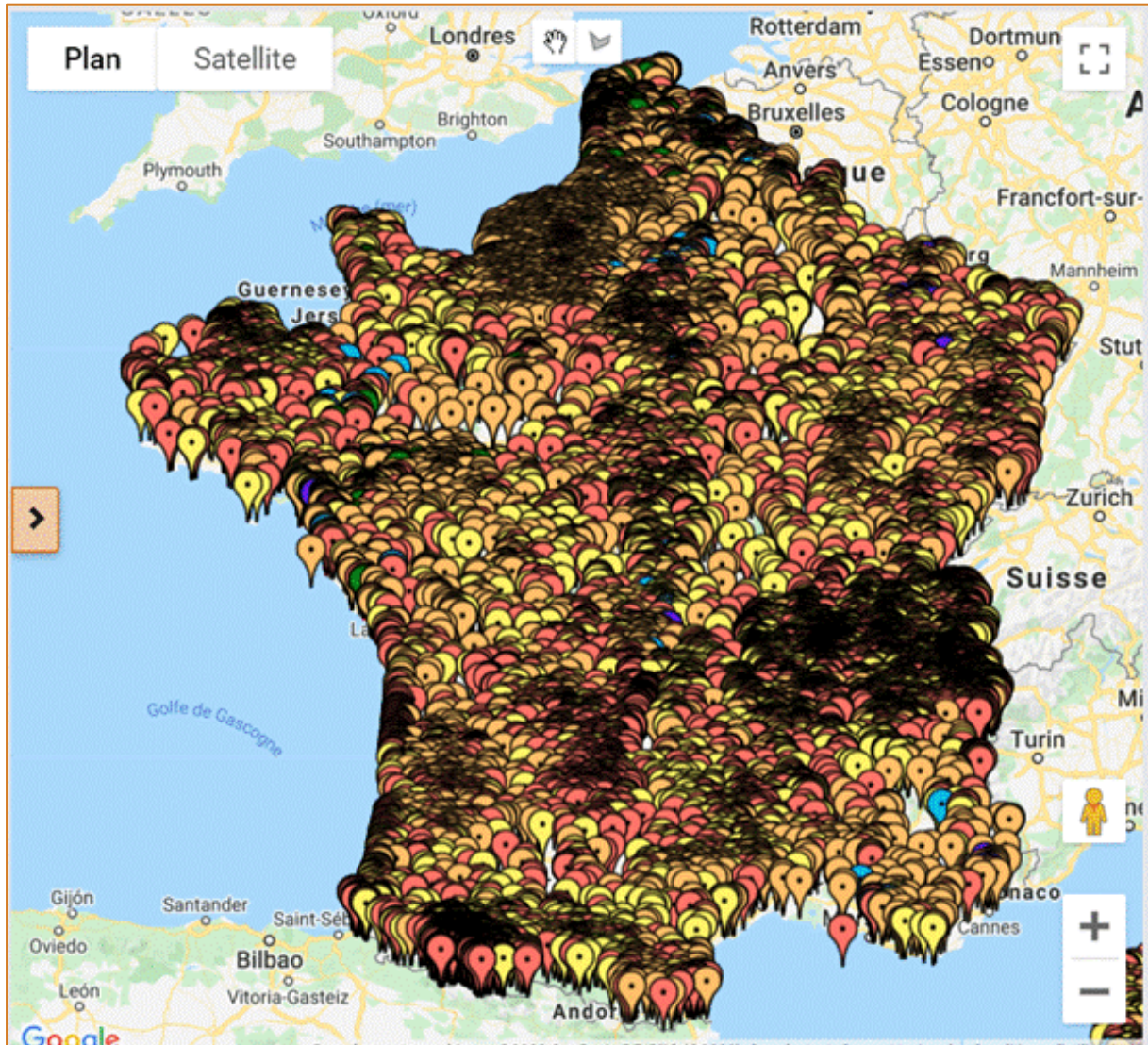


Figure 1 : les données FongiBase : Décembre 2020

FongiBase est maintenant constituée de **507 065** données dont **459 234** créées en 2020 ! Parmi ces données sont incluses :

- Les données du **SINP** de novembre 2020 : **156 840** données.
- La base de **l'AMO** : **36 193** données (merci à l'AMO et à Jean-Michel Charrier).
- Les données de la **FMBDS** (MycoflAURA) : **143 007** données (merci à la FMBDS et à Nicolas Van Vooren).
- Les données issues de la base personnelle de **Jean-Pierre Dubus** : **21 455** données (merci à Jean-Pierre Dubus).
- **1 571** données issues de la base de données **AscoFrance** (merci à Christian Lechat).
- Les données de la Société Mycologique de la Roche-sur-Yon : **3 869** données.
- Les données de la Société Mycologique du Nord de la France : **70 823** données (merci à la SMNF).

- Les données de l'**Université de Lille** : **37 951** données (merci à l'Université de Lille, à Pierre-Arthur Moreau et à Régis Courtecuisse).
- Etc.

Parmi toutes ces données figurent **34 055** données issues de la littérature, notamment de :

- Bulletin de la Société Mycologique du Nord de la France.
- Documents Mycologiques.
- Inventaire mycologique du département de Maine-et-Loire : J. Mornand.
- Les Russules d'Europe et d'Afrique du Nord : H. Romagnesi.
- Etc.

AdoniF remercie tous les membres contributeurs, bien trop nombreux pour les citer tous ici, ainsi que tous les salariés qui sont venus rejoindre l'équipe cette année !

- Laurence Cabre
- Jean-Paul Dematte
- Guillaume Polesel
- Flora Rocher
- Damien Marino
- Capucine Carrez

b. Nettoyage des données

Outre l'importation des données de nouveaux partenaires, l'année 2020 été l'année du « nettoyage » des informations géographiques et des informations concernant les récolteurs et les déterminateurs.

La liste des « domaines » est maintenant fermée. Elle est composée maintenant d'une table référençant les différentes forêts françaises ainsi que les ZNIEFF et réserves naturelles. D'autres domaines peuvent être créés s'ils sont associés aux coordonnées géographiques de son centroïde. Ainsi à chaque domaine présent dans la base un marqueur peut être affiché sur la carte.

Une liste de récolteurs et de déterminateurs a également été créée et une autocomplétion mise en place afin d'éviter les multiples orthographes pouvant être attribuées à chacun.

c. Les nouveautés de l'interface

➤ Les couches cartographiques

De nouvelles couches cartographiques sont désormais accessibles sur FongiBase, mais aussi sur les sites régionaux dépendants d'AdoniF, afin de faciliter la localisation géographique des récoltes. Des couches sont disponibles évidemment pour la métropole, mais également pour les territoires et domaines d'Outre-mer.

Il s'agit notamment de :

- Les départements
- Les communes
- La couche des ZNIEFF (1 et 2)
- Les couches des forêts
- Les mailles (I.G.N)
- Les mailles Lambert (Couche cartographique de référence pour le SINP)
- Les réserves naturelles
- Les parcs naturels régionaux

Ces fonds de cartes sont à disposition de tout utilisateur souhaitant consulter ou saisir des données. Le bouton « Ajouter » permet à tout utilisateur de choisir le fond de carte à ajouter. Ces fonds de cartes peuvent provenir de fonds de cartes existants ou peuvent être générés par les utilisateurs via des outils appropriés (« Qgis » par exemple).



Figure 2 : Affichage d'un fond de carte

➤ Les études



Figure 3 : Les études

Les échanges mis en place avec le SINP ont imposé la mise en place de la notion d'« étude » au sein de la saisie dans FongiBase. Les études constituent un cadre de relevés réalisés sur un ou plusieurs sites avec un même protocole, dans un même contexte (commanditaire, financement, etc.).

Cette notion est destinée à remplacer la notion de « type_recolte » pour préciser le contexte de récolte. Il s'agit ici de définir des méthodologies de relevés, qui caractérisent des jeux de données collectées dans le même cadre (inventaires sur parcelles suivies, etc.).

Chaque utilisateur peut également créer son étude.

➤ Les protocoles

Les protocoles forment un plan d'étude détaillé expliquant comment les données doivent être collectées pour répondre à une question scientifique. Il comporte :

- Un plan d'échantillonnage qui définit les règles de sélection des unités étudiées ;
- Une ou plusieurs techniques et/ou méthodes à appliquer ;
- Des règles complémentaires d'application (par exemple une durée, une fréquence, des conditions météorologiques, etc.);
- Un protocole est dit standardisé lorsqu'il est défini précisément dans un document de référence et applicable par différents opérateurs sur des territoires variés.

d. La galerie-photo

La galerie photos donne accès à chaque membre identifié à l'ensemble des photos présentes dans la base de données. Cette galerie est maintenant enrichie de **2 776 photos** !

Pour faciliter l'accès à ces photos des filtres de recherche sont mis en place, notamment par :

- Nom de champignon
- Localisation géographique
- Département
- Hôte
- Date de récolte
- Association ou organisme d'origine

Un remaniement de cette galerie est prévu pour 2021 afin de faciliter l'accès à ces photos et apporter de nouvelles fonctionnalités.

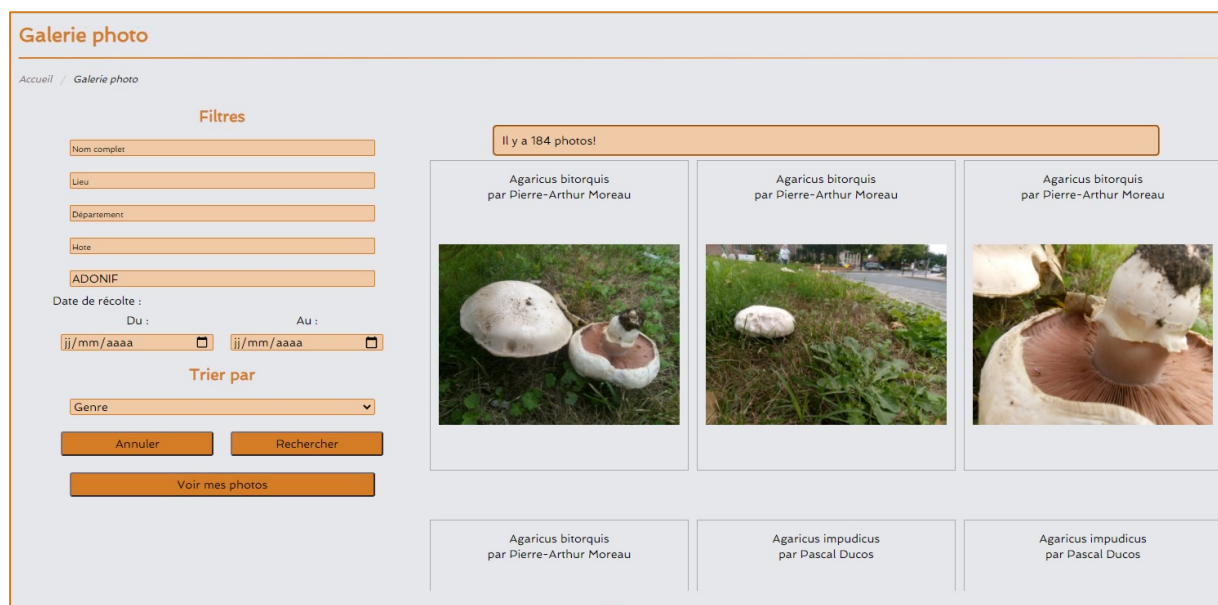


Figure 4 : La galerie photo

e. L'application Smart'Fonge

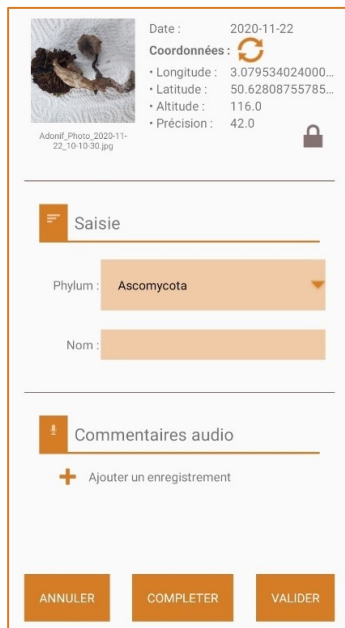


Figure 5 : Smart'Fonge

Une version annuelle de l'application mobile Smart'Fonge vient régulièrement compléter l'ensemble des outils FongiFrance.

Disponible actuellement sur Android cette version permet de prendre en compte les nouveautés et évolution de la base FongiBase, mais également d'embarquer une version locale mise à jour du référentiel présent au sein de FongiRef.

Pour pouvoir utiliser cet outil il est nécessaire de disposer d'un compte « contributeur ». Ce compte peut être créé sur l'interface *fongi.adonif.fr*.

Une version Ios est en cours de préparation et sera disponible en 2021.

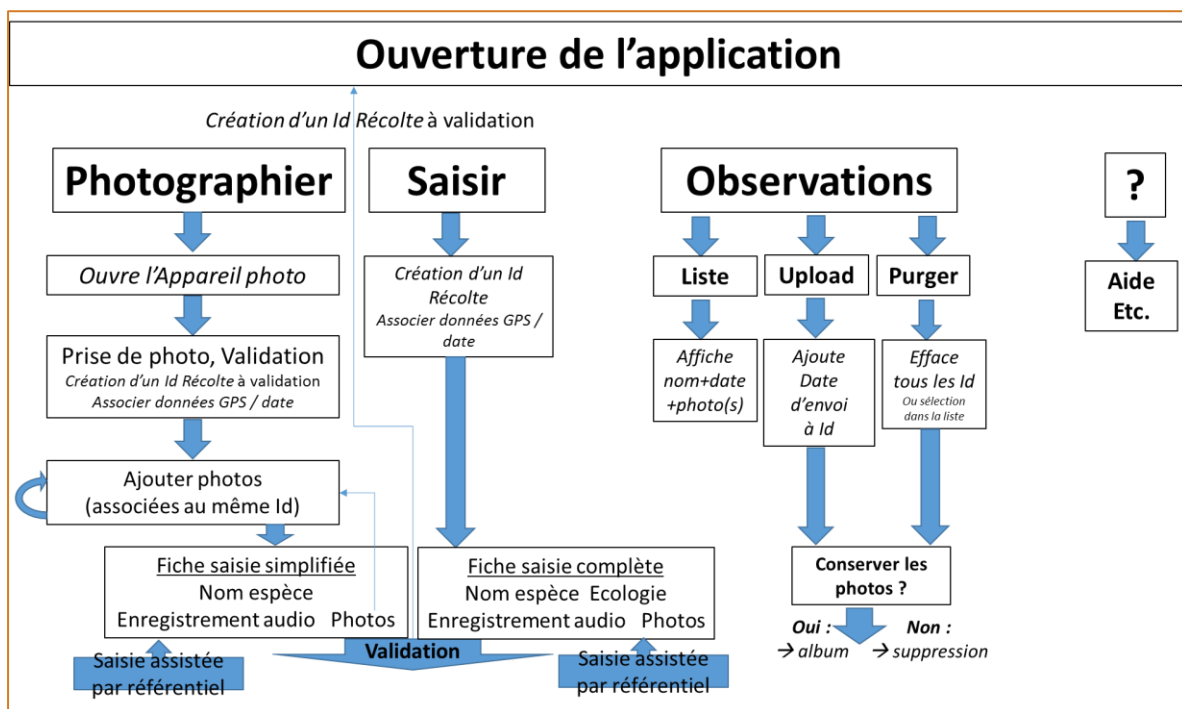


Figure 6 : fonctionnement de Smart'Fonge

f. La liste rouge

Le moteur liste rouge développé par AdoniF est à disposition des experts habilités. Ce moteur est utilisable également au niveau régional. L'année 2021 verra le choix de l'outil, des espèces concernées et le lancement du travail des experts.

Ce développement est basé sur les critères de l'IUCN. Les espèces sont classées selon neuf catégories générales.

- Espèce disparue.
- Espèce ayant disparu de la nature et ne survivant qu'en captivité.
- Trois catégories en danger de disparition :
 - En danger critique d'extinction.
 - En danger.
 - Vulnérable.
- Quasi-menacé.
- Préoccupation mineure.
- Données insuffisantes.
- Non évalué.

Chaque catégorie est complétée par des critères quantitatifs pour préciser la nature du risque. Ces critères ont forcément dû être adaptés à la fonge. Ils sont basés sur :

- La zone d'occupation (nombre de mailles sur laquelle l'espèce a été observée)
- La zone d'occurrence (surface délimitée par le polygone incluant la totalité des mailles de l'espèce)
- Le nombre de récoltes disponibles
- La fréquence : la fréquence temporelle est la probabilité de rencontre dans le temps. Elle est estimée par le rapport entre le nombre de jours où l'espèce a été observée et le nombre de jours total d'au moins une récolte dans la base. On détermine des classes de fréquence, d'après les données enregistrées dans FongiBase (voir ci-dessous).
- La distribution : c'est la répartition spatiale de l'espèce (probabilité de rencontre dans l'espace), d'après le nombre de mailles d'observation de l'espèce sur le nombre total de maille [on peut aussi calculer la distribution relative, qui remplace le nombre total de mailles par le nombre de mailles documentées par au moins une espèce]. On détermine des classes de distribution, d'après les données enregistrées dans FongiBase (voir ci-dessous).

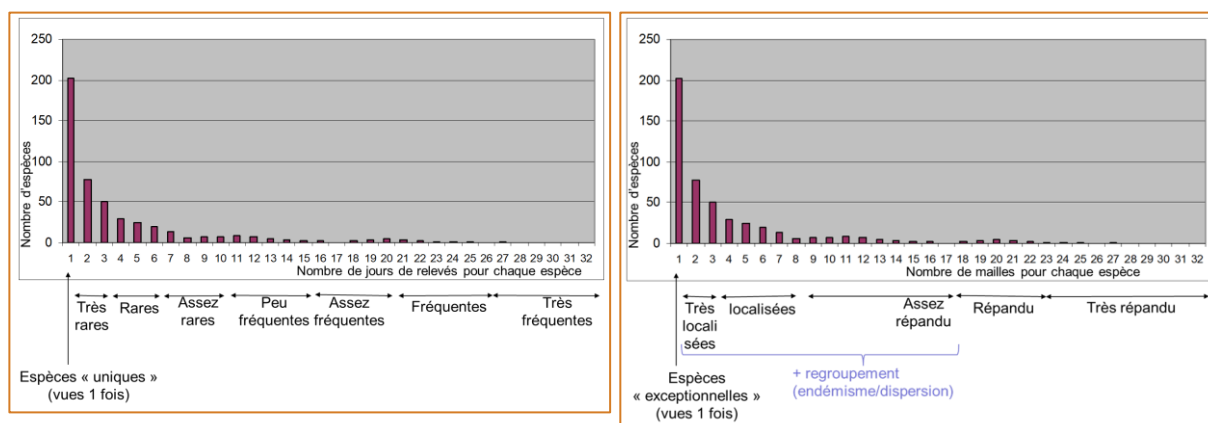


Figure 7 : distribution de fréquences et classes de distribution et définition des classes de fréquence (gauche) et de distribution (droite). À l'exception de la première classe (espèces représentées par une date unique ou une maille unique), les classes sont définies par des effectifs équivalents.

- Rareté estimée : il s'agit de la probabilité globale de rencontre de l'espèce. Elle se décline sur la rareté temporelle (fréquence = nombre de dates) et spatiale (distribution = nombre de mailles).

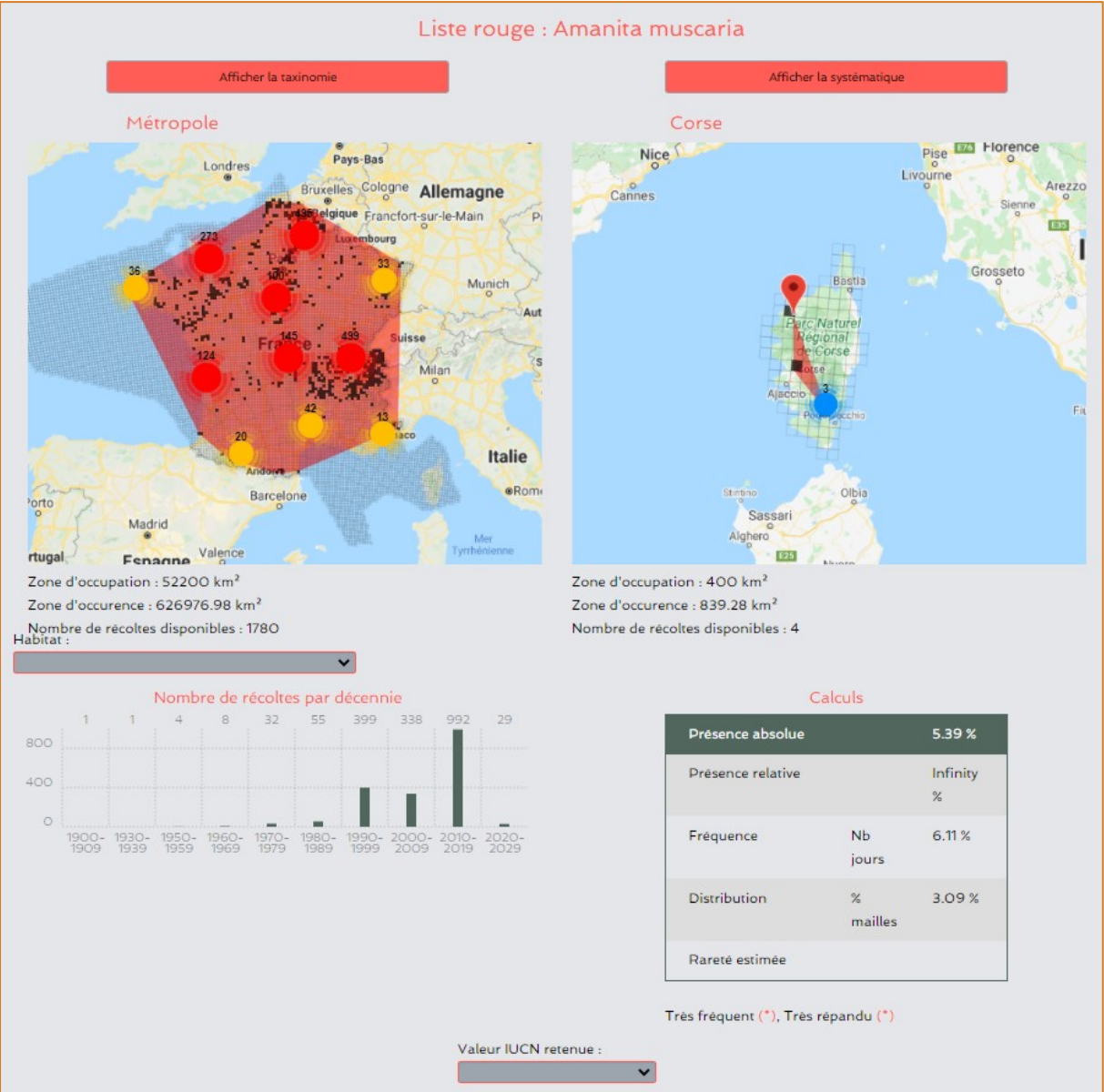


Figure 8 : interface de gestion de la liste rouge

g. Échanges avec le SINP

Le projet d’adhésion de FongiFrance à la charte SINP a été validée par l’Assemblée générale d’AdoniF en juin 2019. Dans ce cadre, un module spécifique a été développé dans FongiBase automatisant partiellement ces échanges de données.

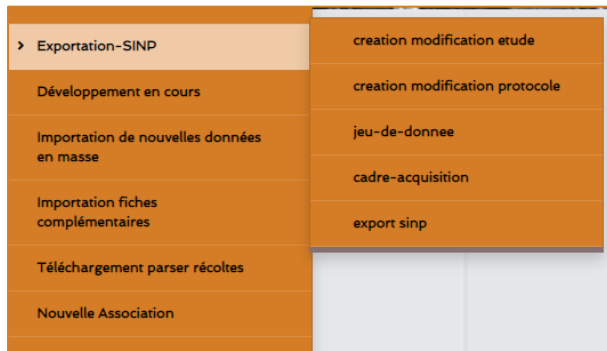


Figure 9 : Espace dédié au SINP

Les premiers échanges de données avec le SINP (livraison de **10 000** données « pilotes » en décembre 2019) ont mis en évidence la nécessité de développer un module permettant aux administrateurs de FongiBase d'envoyer automatiquement avec un simple « clic » les données éligibles à l'exportation vers le SINP. Cet outil, réservé aux membres habilités, mis en place a permis à AdoniF d'envoyer **21 088 données** au niveau national en 2020.

La gestion de ces envois se fait en plusieurs phases :

- **Création des jeux de données (JDD) :** Le JDD est un regroupement de données dans un processus de production et de gestion des données. Ce regroupement dans une unité homogène est une action dictée par les besoins d'analyses et de réutilisations futures des données. Par exemple, la mise en place d'un protocole nécessite la collecte de données spécifiques avec un plan d'échantillonnage et des paramètres dédiés, en lien avec un ensemble d'analyses statistiques des données prédéfinies. Par conséquent, l'analyse portera sur un JDD renfermant toutes les données collectées avec ce protocole. Il y a donc un lien direct entre le concept de JDD et l'usage que l'on peut faire de ces données.
- **Création des cadres d'acquisition :** Contexte stratégique et opérationnel d'un projet ou d'un programme conduisant à la constitution d'un ou de plusieurs jeux de données. Il correspond :
 - Au(x) objectif(s) à atteindre et aux besoins en termes d'acquisition de données ;
 - Au dispositif d'administration mis en place et piloté par une maîtrise d'ouvrage. Cette dernière élabore le montage financier du projet ou du programme et définit le calendrier des actions en partenariat avec une maîtrise d'œuvre.
 - Au(x) dispositif(s) de collecte associée aux observations et au(x) dispositif(s) d'informatisation et de gestion des données mis en place et pilotés par une maîtrise d'œuvre (la maîtrise d'œuvre « fait ou fait faire ») ;
 - Au(x) opérateur(s) qui sont responsables de la réalisation par délégation de la maîtrise d'œuvre (l'opérateur « fait »).
- **Exportation des données :** l'exportation des données vers le SINP se fait par une génération de plusieurs fichiers au format « .csv ». Certains de ces fichiers contiennent les données de récolte et d'autres sont associés aux métadonnées. Les métadonnées sont des « données sur les données », c'est-à-dire des informations décrivant les séries et services de données géographiques et rendant possible leur recherche, leur inventaire et leur analyse. Dans le SINP, les métadonnées décrivent les données-source, les données élémentaires d'échange, les données de synthèse sensibles ou non et les référentiels.

De la même manière AdoniF est amenée à recevoir les données issues du SINP selon les mêmes formats que ceux de l'envoi.

Ainsi en 2020 la base AdoniF s'est enrichie de **156 840** données provenant du SINP (données présentes en date 20 novembre 2020). Les données limitées à la famille (pas de genre) ou n'ayant pas d'information géographique précise (minimum le département) ont été exclues de cette importation.

h. La détection de doublons

➤ *Détection en masse*

Il se peut qu'une même récolte ait été saisie par plusieurs personnes et avec des manières différentes. Ainsi une récolte peut avoir un ou plusieurs doublons.

La recherche de doublons doit pouvoir se faire de différentes manières :

- Lors de tests d'intégrité de la base déclenchés manuellement (lors d'une importation d'un .csv par exemple)
- De manière automatique (périodiques : CRONs quotidiens)
- Lors de la saisie de nouvelles données (aussi bien au niveau de la saisie simple qu'au niveau de la saisie en masse)

Il y a trois niveaux de tests d'intégrité possibles

- Même taxon (CD-REF identique – même si CD-NOM différent)
- Même date
- Même localité ou même domaine

De ce fait :

- Un premier niveau de test (grossier) détecte les doublons potentiels.
- Un second niveau trie sur cette première sélection, sur des critères plus fins.
- Une manœuvre d'expert termine l'opération (confirmation, suppression, fusion).

Le test de premier niveau concerne les doublons potentiels identifiés par toutes les conditions suivantes :

- Si sur les 2 récoltes analysées au moins une valeur de « doublon » = 0
- Même taxon (CD-REF identique – même si CD-NOM différent)
- Même date
- Même localité ou même domaine

Si sur les 2 récoltes analysées au moins une valeur de « doublon » = 0, on applique le test de second niveau qui agit en effectuant des comparaisons sur la base des critères suivants :

- Même sous-domaine
- Même MEN (Maille Élémentaire Nationale)
- Mêmes récolteurs (au moins un récolteur en commun, ou information non connue)

Pour les données alors non traitées, l'évaluation manuelle des experts intervient alors.

➤ *Détection à la saisie*

En parallèle de ces détections utilisée majoritairement dans le cadre d'importations en masse de données en provenance de bases de nos partenaires des tests, un algorithme destiné aux données saisies via les interfaces est mis en place. Il effectue alors un test de premier niveau sur la récolte concernée.

Si le résultat est positif (doublon préexistant),

- La récolte est créée dans un premier temps
- On propose d'afficher les résultats sous forme de liste dans une nouvelle page avec un texte : « Des fiches ont déjà les mêmes lieux et dates. Que souhaitez-vous faire ? »). Les options dans ce cas sont donc :
 - Valider quand même
 - Supprimer tous les doublons
 - Compléter les fiches existantes
 - Si le résultat est négatif, passer l'étape.

i. Validation automatique des données naturalistes : FongiBase

➤ Principe

Chaque donnée saisie dans FongiBase a vocation à être consultée, analysée, transmise aux bases de données nationales (SINP) et internationales (GBIF). À ce titre, en tant que fournisseur, AdoniF doit s'assurer de la qualité de chaque donnée : elle doit être juste (exempte de fautes d'orthographe, d'incohérences...) et correcte (l'espèce est supposée bien identifiée et bien localisée).

Il est impossible, pour les administrateurs de la base, et *a fortiori* pour un utilisateur quelconque, de vérifier la qualité de chaque donnée saisie (il y en a déjà près de 300 000 !). Ceci pour trois raisons :

- L'auteur de la saisie n'a pas nécessairement fourni tous les éléments permettant de juger de l'exactitude de son identification (pas de photos ni de descriptions, par exemple) ;
- Les validateurs manuels ne sont pas tous experts dans des groupes difficiles, et donc pas nécessairement capable d'expertiser une donnée (l'auteur de la saisie peut être plus spécialiste qu'eux !) ;
- La quantité de données saisies rend impossible un traitement manuel attentif de chaque donnée.
 - Cette question est la même pour toute base naturaliste, et d'autres gestionnaires de bases ont déjà imaginé des réponses. Le SINP définit ainsi ses règles de validation des données :
 - La validation scientifique dite automatique qui consiste en une validation faisant appel à des résultats d'expertises préalables, (des référentiels, des bases de connaissances, etc.). Ce processus est réalisé de manière automatique (informatique) dans le cadre du SINP.
 - La validation scientifique dite manuelle (nonobstant le fait qu'une interface informatique peut être utilisée) qui consiste en une validation des informations faisant appel à une expertise directe (avis d'expert suite à l'analyse des informations transmises). Ce processus est réalisé par un ou des experts dans le cadre du SINP.

➤ Validation nationale et validations régionales

La structure du réseau naturaliste national, tel que prévue par le SINP, est :

- Une plateforme régionale, responsable de la validation des données sur sa région ;
- Un validateur national, qui détecte les éventuels doublons, erreurs ou incongruités des données qui lui sont transmises par les plateformes régionales. Ce validateur agit pour le compte du SINP national.
 - Dans le contexte mycologique, FongiBase fait fonction de validateur national, en agrégeant les données saisies sur FongiBase (via le portail FongiBase ou les portails régionaux) et les données fournies par les partenaires (y compris le SINP lui-même).
 - Les validateurs régionaux sont, en principe, les Conservatoires Botaniques régionaux. Mais, à l'exception du CBNPMP (Midi-Pyrénées), les Conservatoires n'ont pas d'expertise mycologique et sous-traitent la validation aux mycologues fournisseurs, ou, plus généralement, ne s'occupent pas des données fonge.
 - C'est dans les régions où les Conservatoires sont absents du paysage Fonge que AdoniF propose le développement de portails (FongiOuest, Atlas mycologique

des Hauts-de-France), dans lesquels les systèmes de validation régionaux peuvent être utilisés par les mycologues locaux. FongiBase reste le portail de validation nationale.

➤ *Critères de qualité d'une donnée*

Les critères de qualité d'une donnée sont définis ainsi par le SINP :

- **Certain - Très probable (C)** : La donnée présente un haut niveau de vraisemblance (très majoritairement cohérente) selon la procédure automatique appliquée. Le résultat de la procédure correspond à la définition optimale de satisfaction de l'ensemble des critères de la procédure automatique, par exemple, lorsque la localité correspond à la distribution déjà connue et que les autres paramètres écologiques (date de visibilité, altitude, etc.) sont dans la gamme habituelle de valeur. Nous retiendrons ici la seule valeur « Certain »
- **Probable (P)** : La donnée est cohérente et plausible selon la procédure automatique appliquée mais ne satisfait pas complètement (intégralement) l'ensemble des critères automatiques appliqués. La donnée présente une forte probabilité d'être juste. Elle ne présente aucune discordance majeure sur les critères jugés les plus importants mais elle satisfait seulement à un niveau intermédiaire, ou un ou plusieurs des critères automatiques appliqués.
- **Douteux (D)** : La donnée concorde peu selon la procédure automatique appliquée. La donnée est peu cohérente ou incongrue. Elle ne satisfait pas ou peu un ou plusieurs des critères automatiques appliqués. Elle ne présente cependant pas de discordance majeure sur les critères jugés les plus importants qui permettraient d'attribuer le plus faible niveau de validité (invalide).
- **Invalide** : La donnée ne concorde pas selon la procédure automatique appliquée. Elle présente au moins une discordance majeure sur un des critères jugés les plus importants ou la majorité des critères déterminants sont discordants. Elle est considérée comme trop improbable (aberrante notamment au regard de l'aire de répartition connue, des paramètres biotiques et abiotiques de la niche écologique du taxon). Elle est considérée comme invalide.
- **Non réalisable** : La donnée a été soumise à l'ensemble du processus de validation mais l'opérateur (humain ou machine) n'a pas pu statuer sur le niveau de fiabilité. Notamment :
 - État des connaissances du taxon insuffisantes
 - Informations insuffisantes sur l'observation
- **Non évalué** : Niveau initial ou temporaire. La donnée n'a pas été soumise à l'opération de validation ou l'opération n'est pas encore terminée (validation en cours). Elle n'est donc pas évaluée à un temps précis défini par la date de validation.

➤ *Valeurs de qualité des données*

Les valeurs sont les valeurs officielles du SINP :

- C : Certaine/très probable
- P : Probable
- D : Douteuse
- S : Suspecte
- I : Invalide
- NE : Non Évalué

j. Le protocole de validation des sites régionaux issus de FongiFrance

Chaque plateforme régionale, ainsi que FongiBase (qui joue ce rôle lorsqu'un usager saisit directement ses données sur le portail FongiBase), doit être pourvue d'un système de tests portant sur chaque nouvelle donnée saisie.

➤ Quelles données sont validées ?

Les données saisies directement sur les portails régionaux de FongiFrance (HDF, FongiOuest, etc. passent le test au moment de la validation de leur saisie.

Les données saisies sous FongiFrance sont considérées comme des données de portails régionaux (par défaut) et sont validées de la même manière.

Les données importées sont censées être déjà validées au niveau régional. Si la plateforme régionale n'a pas pu valider les données conformément au SINP (avec les valeurs C, P, D etc.).

➤ Test de 1^{er} niveau

La récolte doit-elle être validée manuellement ?

OUI	NON
Présence d'une photo OU le nom proposé est absent dans FongiRef OU Si nouveau pour la Maille	Autres
Action : valeur Validation = 0 (La récolte sera listée pour validation manuelle)	Action : effectuer test de 2 ^e niveau

➤ Test de 2^{ème} niveau

Le test croise deux critères :

- La présence déjà confirmée de l'espèce sur la même maille ;
- La fiabilité maximale de l'ensemble des données de l'espèce sur la même maille.

➤ Évaluation directe selon la valeur de la base

Ce critère repose sur la présence de l'espèce sur la même maille (un signalement antérieur rend plus crédible la donnée saisie).

- ≥ 1 P ou C : au moins une des données sur la maille est Probable ou Certain.
- Toutes S/E : Toutes les données sur la maille sont Suspectes ou Erronées.
- Autres : tous les autres cas de figure.

Présence sur maille	Valeur Maille	Action
Oui		Validation manuelle
	≥ 1 P ou 1 C	Valeur = D
	Toutes S/E	Valeur = S
	Autres	Valeur = S
	≥ 1 P ou 1 C	Valeur = P
	Toutes S ou I	Valeur = D
	Autres	Valeur = P
	≥ 1 P ou 1 C	Validation manuelle (P ou C)
	Toutes S ou I	Valeur = D
	Autres	Valeur = P
Non		Validation manuelle
		Valeur = S
		Valeur = P
		Valeur = P

Dans les cas où une valeur est attribuée (donc hors Validation manuelle), on passe la donnée au 3^e niveau de test.

➤ *Test de 3^e niveau : Réévaluation automatique des données de la maille*

Si une donnée est ajoutée à une maille, l'ensemble des autres données est réévalué en fonction de celle-ci :

- Valeurs constantes : les I restent I, les C restent C
- Valeurs affectées :
 - Si la nouvelle donnée est P, les D et S passent P et D respectivement.
 - Si la nouvelle donnée est S, les P et D passent D et S respectivement.

Merci aux informaticiens qui ont réalisé ces développements :

- Kévin Caroën (liste rouge)
- Allan Boukhebza (validations et exports)
- Aurélien Gozet (doublons)
- Alexandre Foucher (cartographie)
- Lucas Antoine (Smart'fonge)

4. FongiRef

a. Les données 2020

FongiRef est évidemment synchronisé avec TaxRef 13. De plus l'année 2020 a été une année propice à la création de noms dans FongiRef et à la modification.

➤ *Les données du référentiel Antilles*

Les données du référentiel Antilles-Guyane ont été introduites le 29 mai 2020. Ceci représente :

- **83** données relatives à la Martinique
- **185** données relatives à la Guadeloupe

Les nouveautés ont été importées dans FongiRef avec leur référence bibliographique de référence. Elles complètent les données déjà présentes dans TaxRef portant ainsi à **2 485** le nombre de données concernant la Martinique ou la Guadeloupe.

Pour ce qui est de la Guyane, non gérée par FongiRef, 3 nouveaux noms sont disponibles.

➤ *Les informations biblio*

Des références de publication ont été associées à de très nombreux noms. Ceci représente environ **26 000 noms**. Certaines de ces références sont encore actuellement incomplètes (il manque parfois le numéro de page de la publication, ou d'autres informations) et FongiRef recherche l'aide de toute personne souhaitant aider à compléter ces données. Cependant dès maintenant ces données permettent d'effectuer des comparaisons avec les informations d'Index Fungorum ou de Mycotaxon, conformément aux souhaits du MNHN. Les auteurs ont été importés à partir des fichiers de Régis Courtecuisse. Toutes les citations biblio ont été vérifiées et sont considérées comme fiables a priori, même s'il est toujours possible de constater des erreurs vu le nombre de taxons concernés.

➤ *Influence des saisies de données naturalistes*

La saisie de données naturalistes et notamment celles issues de la bibliographie amène à utiliser des noms peu fréquents ou des anciens noms valides. De plus les publications amènent à la création de nouveaux noms. Une partie de ces nouveaux noms a été introduite dans FongiRef. De ce fait **1 852 noms** ont été créés et validés cette année. De plus, dans ce cadre, de nombreux noms sont en attente d'analyse.

b. L'API

Le MNHN et l'équipe de TaxRef souhaitent fluidifier les mises à jour et faciliter la mise à jour de TaxRef en prenant en compte les données issues de FongiRef. De ce fait une API (interface de programmation applicative) a été développée permettant aux gestionnaires de TaxRef de consulter à tout moment les créations et mises à jour de FongiRef. Cette API peut être également utilisée par les membres le souhaitant en faisant une simple demande par mail.

c. L'interface

En 2020 peu de nouveaux formulaires ont été mis en place mais tous ont été modifiés et améliorés afin de répondre aux demandes des experts et faciliter le travail.



Les interfaces permettent de :

- Consulter le référentiel et la systématique
- Créer et modifier un nom
- Hiérarchiser les noms et valider cette hiérarchie
- Créer un nouvel élément de systématique
- Créer de nouveau nom et les valider
- Créer des variantes orthographiques
- Créer de nouvelles interprétations
- Accéder à des forums thématiques

Figure 10 : Le menu des experts

Les formulaires les plus significatifs sont la création de nouveau nom et la hiérarchisation.

Figure 11 : La hiérarchisation complète d'un nom

Via ce formulaire il est possible de non seulement hiérarchiser des noms, y ajouter leurs interprétations) mais aussi supprimer une hiérarchisation existante.

Ces hiérarchies sont basées sur des publications. La référence bibliographique peut ainsi venir en support via ce formulaire ; le champ « Entrez une référence bibliographique » cherche les références existant dans FongiDoc, et associe la publication sélectionnée à la hiérarchie.

Les champs « Règne », « Phylum », « Genre », « Epithète » et « Valide » sont obligatoires

Informations principales

Phylum Genre Epithete

Rang Epithete secondaire Lichenise

Valide Statut Fongifere Confirmé

Informations secondaires

Type trophique primaire Type trophique secondaire Statut patrimonial

Nom français Nom anglais

Région

France métropolitaine	NR: Non renseigné	Martinique	NR: Non renseigné
Guadeloupe	NR: Non renseigné	Saint-Martin	NR: Non renseigné
Saint-Barthélemy	NR: Non renseigné	Guyane française	NR: Non renseigné
Saint-Pierre-et-Miquelon	NR: Non renseigné	La Réunion	NR: Non renseigné
Mayotte	NR: Non renseigné	Terres australes et antarctiques françaises	NR: Non renseigné
Polynésie française	NR: Non renseigné	Nouvelle-Calédonie	NR: Non renseigné
Wallis-et-Futuna	NR: Non renseigné	Clipperton	NR: Non renseigné

Module auteur

Auteur

Reset () , & :Fr. :Pers. ex

Entrez un nom d'auteur pour avoir son abréviation

Bibliographie

Titre de la publication Nom de l'auteur

Date publication (JJ-MM-AAAA ou AAAA) Date d'édition (JJ-MM-AAAA ou AAAA) N° Tome N° Fascicule Page

DOI Remarque

Figure 13 : Création d'un nom

Ce formulaire permet aux experts de créer un nouveau nom pour FongiRef. Toutes les informations demandées pour TaxRef y figurent et doivent être documentées ; d'autres sont facultatives.

Coprinopsis patouillardii



Taxinomie **Systematique** Bibliographie Région

Taxinomie

Nom retenu: *Narcissea patouillardii* (Quél.) D. Wächt. & A. Melzer in D. Wächter, A. Melzer, Mycol. Progress 19 (11): 1204 (2020-11 [2020])

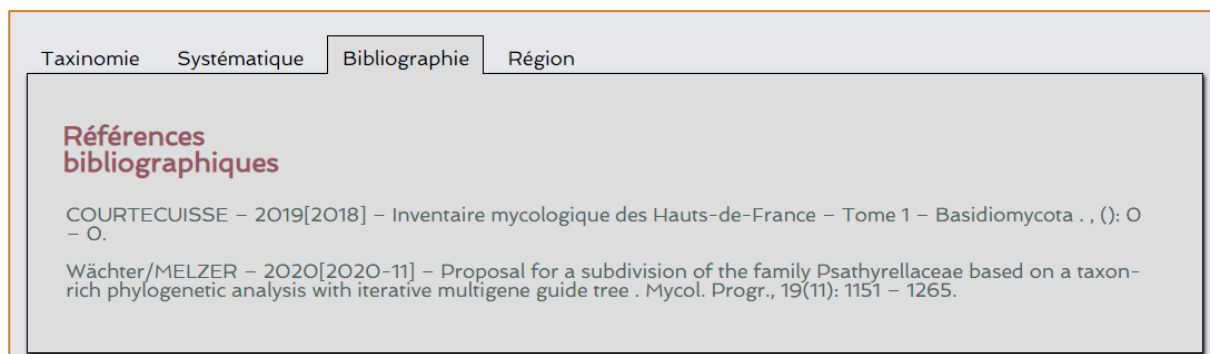
≡ *Coprinus patouillardii* Quél. in Patouillard, Tab. Anal. Fung. 1 (1884)

≡ *Coprinus nycthemerus* var. *patouillardii* (Quél.) Quél. C.-R. Ass. fr. av. sci. 13 (1885 [1884])

≡ *Coprinopsis patouillardii* (Quélet) G. Moreno Die Grosspilze Baden-Württembergs 5 (2010)

= *Coprinus patouillardii* var. *lipophilus* Heim & Romagn. Bull. Soc. mycol. Fr. 50 (1934)

Figure 12 : Formulaire de consultation de la Taxinomie



Taxinomie Systématique **Bibliographie** Région

Références bibliographiques

COURTECUISSÉ – 2019[2018] – Inventaire mycologique des Hauts-de-France – Tome 1 – Basidiomycota ., (): O – O.

Wächter/MELZER – 2020[2020-11] – Proposal for a subdivision of the family Psathyrellaceae based on a taxon-rich phylogenetic analysis with iterative multigene guide tree . Mycol. Progr., 19(11): 1151 – 1265.

Figure 14 : Formulaire de consultation des références bibliographiques associées

L'interface étant opérationnelle, le travail de hiérarchisation et de validation des noms via FongiRef est enclenché.

L'année 2021 devrait voir ainsi évoluer énormément les données présentes dans FongiRef.

- Actualisation du référentiel **Antilles**/Guyane : la systématique est déjà actualisée.
- De nombreux nouveaux taxons seront créés et d'autres révisés (tous groupes confondus) selon la demande des utilisateurs.
- Une priorité sera mise sur les taxons présents dans les Hauts-de-France selon le projet en collaboration avec les FREAL des Hauts-de-France.
- Les **Polyporales** (Basidiomycota), hors *Polyporaceae*, seront mis à jour sous la responsabilité de Gérald Gruhn (coordinateur réseau mycologique ONF / association Aphyllophiles).
- Les *Polyporaceae* (Basidiomycota) seront traités par Stéphane Welti (collaboration Faculté de pharmacie de Lille)
- Les **Pezizales** (Ascomycota) seront révisés entièrement (collaboration Ascomycete.org)
- De nombreux compléments bibliographiques viendront compléter la base actuelle (importation de base biblio et association de références aux synonymes) sur les groupes et taxons mis à jour.

L'enrichissement de la base bibliographique FongiDoc, grâce aux contributions de J.-P. Dubus, A. Delannoy et G. Gruhn, va permettre de compléter l'existant et d'entamer la remise à niveau de l'ensemble de FongiRef dès début 2021, conformément aux engagements pris avec le MNHN (et en anticipant certaines de leurs futures demandes !).

5. FongiDoc

a. Les données

L'année 2020 a été pour FongiDoc l'année de la refonte totale de la base dans un souci de simplification et d'optimisation. Ceci a ainsi permis en 2020 d'obtenir **34 050 données naturalistes** en base grâce à la saisie effectuée par les salariés.

Cette base bibliographique est particulièrement remplie. En effet, en plus des données saisies, AdoniF met à disposition d'Alain Delannoy, partenaire de la première heure et des données de Jean-Pierre-Dubus mises à jour en 2020. Nous avons de plus des données de Bernard Henne au titre de la Société Mycologique du Nord de la France et les données de Gérald Gruhn viendront enrichir cette base début janvier.

Nous disposons ainsi de :

- **3 302 ouvrages** (livres et divers) dont :
 - **116 ouvrages** issus des données d'Alain Delannoy
 - **3 029 ouvrages** issus de la base de données de Jean-Pierre Dubus
 - **412 chapitres** (toutes provenances confondues)
- **300 revues**
 - **16 232 articles.**

Sur l'ensemble de ces documents la base FongiDoc recense maintenant un total de 378 036 citations.

Lors des imports une détection basique des doublons a été mise en place. Une détection plus approfondie sera mise en œuvre en 2021.

A ces données viennent s'ajouter les auteurs et les éditeurs. Nous recensons fin 2020 :

- **36 éditeurs** de revues
- **3 209 auteurs** d'articles

Pour la saisie des éditeurs et auteurs une autocomplétion a été mise en place afin d'éviter la saisie d'un même auteur ou éditeur avec des orthographes différents.

AdoniF remercie tout particulièrement les fournisseurs des données déjà présentes dans la base,

- Alain Delannoy
- Jean-Pierre Dubus
- Bernard Henne

les salariés saisisseurs de données qui ont collaboré activement cette année à l'activité de FongiDoc,

- Laurence Cabre
- Jean-Paul Dematte
- Guillaume Polesel
- Flora Rocher
- Damien Marino
- Capucine Carrez

et les informaticiens qui ont importé avec succès ces nombreuses données,

- Quentin Behague
- Jérôme Philippart

b. Les interfaces

➤ Interfaces de consultation

Les interfaces de consultation tout public n'ont pas été modifiées.



Figure 15 : Recherche par champignon



Figure 16 : Recherche par document

Cette interface de recherche par document est également le point d'entrée de l'ajout de données bibliographiques ou naturalistes associées à l'ouvrage recherché.

➤ La saisie d'ouvrages et revues

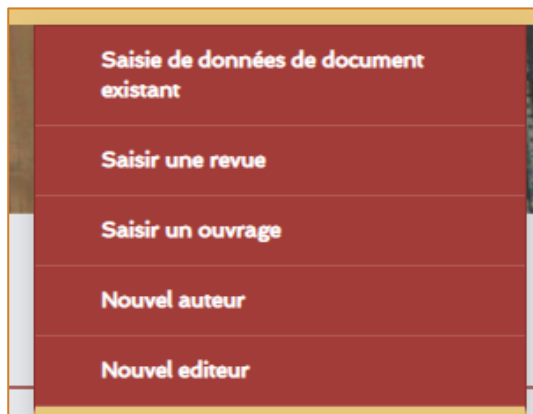


Figure 17 : Menu de saisie

L'interface a été réduite à 5 menus :

- Saisie d'un nouvel éditeur
- Saisie d'un nouvel auteur
- Création d'une revue
- Création d'un ouvrage (livre ou divers)
- Ajout de nouvelles données à un ouvrage existant (article ou chapitre)

L'objectif est de rendre la saisie plus intuitive, plus immédiate et d'accélérer également les temps d'accès aux informations stockées en base de données.

➤ Interfaces de saisie

Préalablement à la saisie d'un ouvrage ou d'une revue il est nécessaire de saisir les informations associées telles que l'éditeur et l'auteur.



Figure 18 : Saisie d'un éditeur

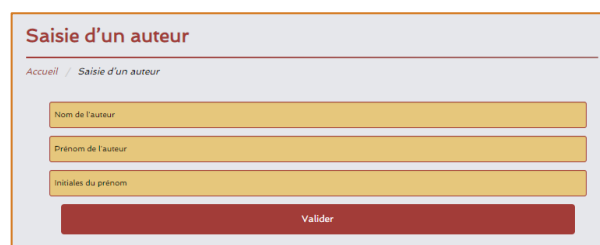


Figure 19 : Saisie d'un auteur

Vient alors la saisie des revues et des ouvrages avec les informations classiques associées à chaque type de document comme pour les ouvrages en figure 15.

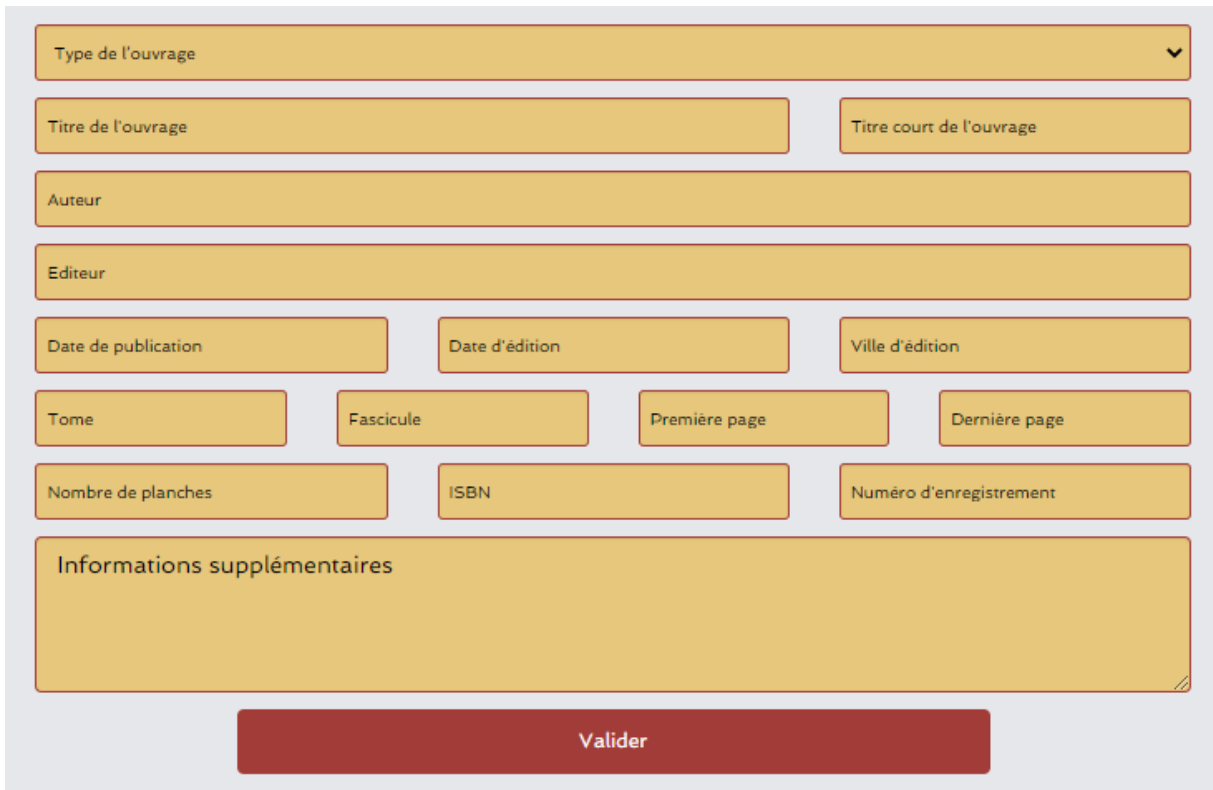


Figure 20 : Saisie d'un ouvrage

Une fois cet ouvrage saisi, il reste à saisir les chapitres et les données bibliographiques associées.

Il en est de même pour toute revue. Un nouveau tome ou fascicule de revue doit être saisi à partir de la référence de la revue ; on ne saisit alors dans le formulaire « Nouvel ouvrage » que le tome, fascicule, année, première et dernière page. La validation permet ensuite d'y associer les articles un par un.

Une fois la revue créée et les articles créés arrive la phase de saisie des données. Il est possible de ne saisir que les citations ou d'y associer les citations naturalistes. C'est ainsi que FongiBase dispose de **34 050 données naturalistes** issues de la bibliographie, associées à leur publication originelle.

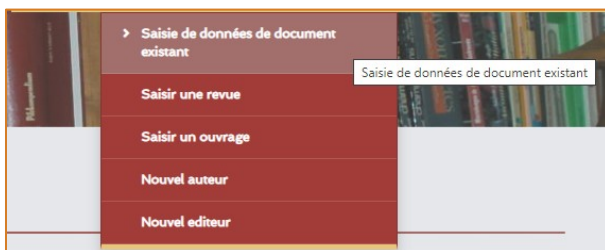


Figure 21 : Saisie des données naturalistes, par le menu « Espace Membres »

Pour saisir les données naturalistes (qui seront enregistrées dans FongiBase), il faut d'abord chercher l'ouvrage concerné. Les données sont saisies en bas de l'écran (« Nouvelle donnée »).

Figure 22 : Interface de saisie des données bibliographiques et naturalistes sous FongiDoc

Si des informations ne figurent pas dans ce formulaire « allégé », la récolte pourra être reprise et corrigée sous FongiBase.

➤ *Les projets 2021*

L'année 2020 a permis l'ajout de nombreuses références. En 2021 la base continuera de s'enrichir et les références bibliographiques présentes seront un support pour les références bibliographiques de FongiRef.

De plus la base FongiDoc offre la possibilité d'ajout de nombreuses données naturalistes associées à des publications. Cette dynamique déjà bien lancée en 2020 ne pourra que continuer étant donnée la quantité de références présentes.

Du côté des portails régionaux

1. L'Atlas mycologique des Hauts-de-France

L'Atlas mycologique des Hauts-de-France (*hdf.adonif.fr* ou *smnf-db.fr*) est le portail régional dédié à la mycologie des Hauts-de-France. Il est géré par la Société mycologique du Nord de la France (soutenue par la DREAL des Hauts-de France et le Conseil Régional des Hauts-de-France) qui sous-traite, sous forme de prestation de services, l'entretien du portail, ses développements et la saisie de données par les salariés.

a. Les données

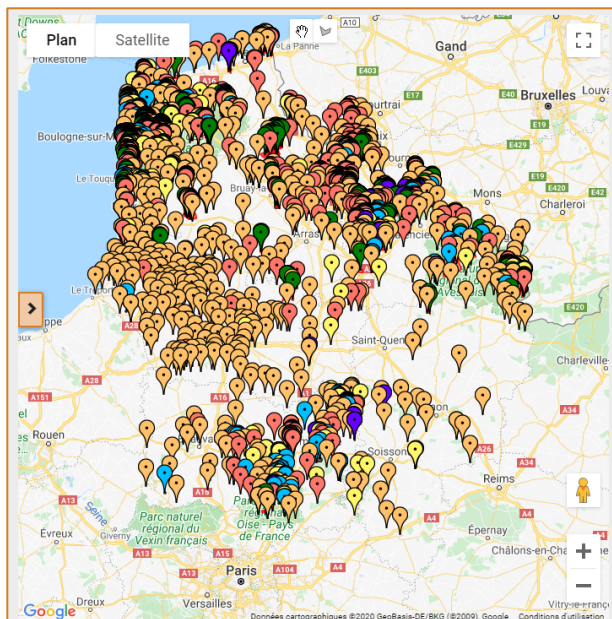


Figure 23 : Les données *smnf-db.fr*

La base peut se résumer ainsi :

- Nombre de récoltes : **138 588** récoltes sur **6 098** pointeurs (toutes les données apparaissent sur la cartographie, qu'elles soient précises, à la commune ou au domaine).
- **18 593** données issues de la biblio.
- **61 418** données créées en 2020.
- **8 593** noms différents cités.
- **842** données proviennent du MNHN.

b. Les données et la SINP

La SMNF s'est engagée à livrer ses données au SINP. Elle dispose, sur l'Atlas mycologique des Hauts-de-France, d'une interface (identique à celle de FongiBase) permettant ces exports. Ainsi, en 2020, 128 309 ont été transmises par AdoniF au SINP au nom de la Société mycologique du Nord de la France.

c. Le référentiel

Consultation du référentiel Hauts-de-France

Accueil / Consultation du référentiel Hauts-de-France

Votre recherche :

Basidiomycota

Nom complet

Genre

Épithète

Intervalle de date de saisie : Du: YYYY-MM-JJ Au: YYYY-MM-JJ

Récapitulatif de votre recherche :

Phylum : Basidiomycota

	CD_NOM	CD_REF
Abortiporus biennis (Bull. : Fr.) Singer	41255	41255
Abortiporus fractipes (Berk. & Curtis) Bondarzew	41259	41259
Abortiporus wynnei (Berk. & Broome) Rauschert	520289	464172
Achroomyces fimetarius (Schumacher) Wojewoda	41290	462222
Achroomyces peniophorae (Bourdot & Galzin) Donk	41296	462292
Acia uda (Fr. : Fr.) P.Karst.	43455	463081
Aecidium ari Desm.	462601	462601
Aecidium montagnei González Fragoso	301188933	0

Rechercher

Figure 24 : Le référentiel des Hauts-de-France

Le référentiel Haut-de-France est basé prioritairement sur les inventaires papier Basidiomycota et Ascomycota parus respectivement fin 2018 et fin 2019 et édités par la SMNF. Ces ouvrages font état de 9 811 noms présents dans FongiRef et se réfèrent à des champignons présents dans les Hauts-de-France. Ceci se concrétise par une interface de consultation sur le site de l'Atlas mycologique des Hauts-de-France.

d. Les espèces déterminantes

La SMNF est en charge d'évaluer les espèces déterminantes pour les ZNIEFF. Cette évaluation est basée sur les critères suivants (déterminés *a priori*, et ajustables en fonction des premiers résultats) :

Effectifs régionaux (nb observations)	Présence sur ZNIEFF (% observations)	Présence hors ZNIEFF (% observations)	Évaluation
> 10	95-100 %	0-5 %	Espèces parapluie
5-9	95-100 %	0-5 %	Espèces déterminantes
	60-95 %	10-5 %	Espèces préférentielles
2-4	75-100 %	0-25 %	Espèces déterminantes potentielles
1-2			Non évaluables
Autres			Espèces indifférentes

Le développement associé étant déployé, le travail d'expertise commencera en janvier 2021 et se terminera en juin 2021 pour une publication des espèces déterminantes au cours du 2^{ème} semestre 2020.

e. La liste rouge

La SMNF dispose d'une interface de gestion de liste rouge personnalisée aux Hauts-de-France. Cet espace est accessible depuis l'Atlas des Hauts-de-France mais également depuis le site de FongiFrance qui regroupe les différents portails de nos partenaires souhaitant entreprendre une démarche de liste rouge, facilitant ainsi la communication entre les régions.

f. Les autres développements

Les développements existants sur l'Atlas des Hauts-de-France ont été améliorés tout au long de 2020. Ainsi, dans la saisie de données, comme dans la consultation, plusieurs fonds de cartes ont été ajoutés :

- Les ZNIEFF 1 et 2
- Les forêts des hauts de France
- Etc.

De plus, les interfaces de l'Atlas mycologique des Hauts de France ont évolué en parallèle des évolutions de FongiBase.

g. Les projets 2021

AdoniF se propose d'agir dans la continuité de ses travaux et en complémentarité des projets en cours de l'Atlas mycologique des Hauts-de-France, en contribuant à la complétion de la base et à son actualisation sur les aspects suivants :

- Saisie des données bibliographiques hors bulletins régionaux : en 2021, AdoniF prévoit de rechercher, indexer et saisir des données publiées dans des revues non régionales, mais concernant la Région : bulletins de la Société mycologique de France (détenant de nombreuses

données sur la Picardie), Revue de Mycologie, Cryptogamie-Mycologie, etc.; ces données (que l'on peut estimer à 5 000 pour 2021) permettront de mieux documenter les périodes antérieures à 1990 et de contribuer à identifier l'évolution de la fonge régionale au cours du XX^e siècle :

- Intégration et actualisation des nouvelles données sur la taxinomie des espèces des Hauts-de-France sur le portail FongiRef, à destination de TaxRef (travail d'expertise destiné à TaxRef, mise à niveau des interfaces de saisie/consultation, et publications éventuelles)
- Adapter les fonctionnalités du domaine FongiFrance à la gestion de ces objectifs (interfaces utilisateurs, exports de données, etc.)

2. FongiOuest

L'AMO est porteuse du projet FongiOuest qu'elle espère étendre à la FAMO (Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest). A ce titre, soutenue par la DREAL Pays de la Loire, elle a commandé à AdoniF un portail régional contenant les fonctionnalités de base de consultation, saisie et cartographie. Ce portail a vu le jour au cours du premier semestre 2020.

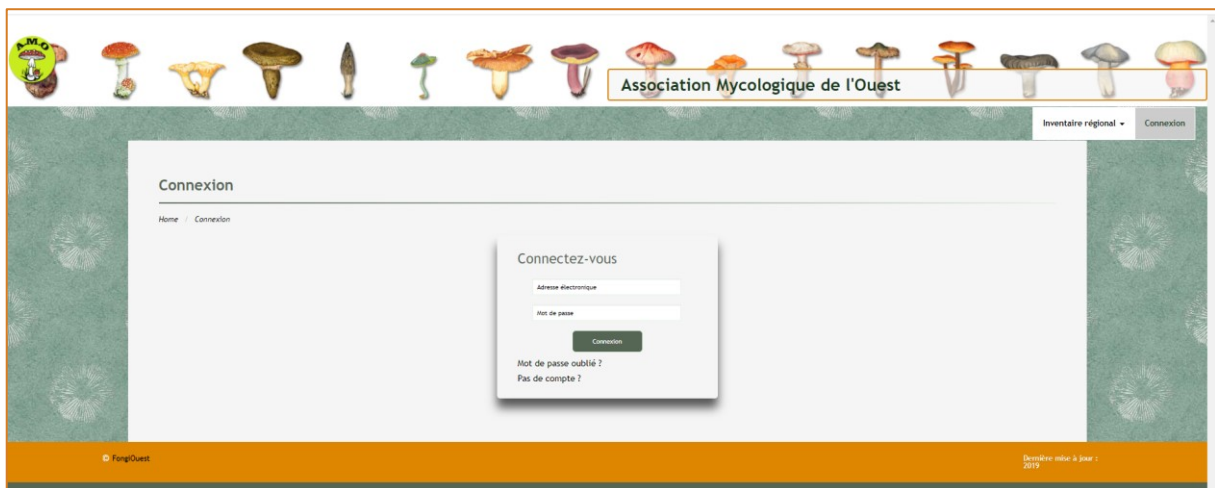


Figure 25 : Le portail FongiOuest

a. Les données

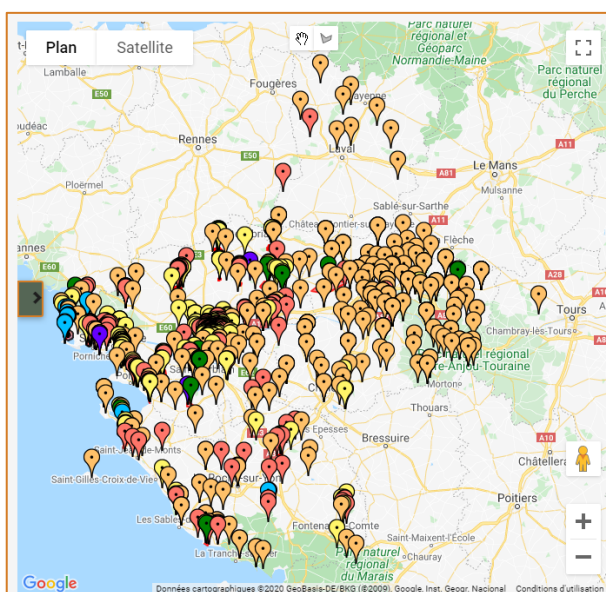


Figure 26 : Les données de *fongiouest.fr*

La base peut se résumer ainsi :

- Nombre de récoltes : **75 831** récoltes sur **1 093** pointeurs (toutes les données apparaissent sur la cartographie, qu'elles soient précises, à la commune ou au domaine).
- **47 532** données proviennent de l'AMO
- **21 453** données concernent la Mayenne et proviennent de la base personnelle de Jean-Pierre Dubus.
- **5 759** noms différents cités.
- **551** données proviennent du MNHN.

b. Les développements

Les développements de base sont les mêmes que sur l'Atlas des Hauts-de-France. Les fonds de cartes suivants sont ainsi disponibles :

- Les ZNIEFF 1 et 2
- Les forêts
- Etc.

c. Les projets 2021

En 2021 l'AMO devrait proposer à la FAMO l'ouverture de FongioOuest à l'ensemble des associations régionales (Pays-de-la-Loire), mais aussi Bretagne et Normandie. Ceci amènera à des adaptations du portail FongioOuest, des améliorations cartographiques (couches Parcelles forestières...), et à des développements de pages spécifiques pour les associations partenaires.

L'adaptation sur FongioOuest des fonctionnalités développées sur les autres portails (espèces déterminantes Znieff, liste rouge régionale...) seront proposées en fonction des financements disponibles (DREAL Pays-de-la-Loire sollicitée par l'AMO).

L'importation de données existantes fournies sous format « tableur » ou Access reste possible, pour les associations ayant des archives sous cette forme.

Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 février 2020

Le 18 février 2020, les membres du conseil d'Administration de l'association pour le Développement d'Outils Naturalistes et Informatiques pour la Fonge se sont réunis dans les locaux de l'AMO, salle A de la Mairie annexe de Doulon, 35 Bd Louis Millet à Nantes, La séance du Conseil d'Administration est ouverte à 14h57.

Monsieur Pierre-Arthur Moreau, en sa qualité de Président de l'Association, préside le Conseil d'Administration et présente l'ordre du jour de la réunion :

- 1) Validation du compte-rendu du CA du 18 février 2020
- 2) Composition du bureau (postes de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint vacants)
- 3) La subvention MTES et autres financements en cours
- 4) Le point sur les partenariats et les conventions
- 5) Les projets et perspectives 2020
- 6) Les contrats : validation des contrats de travail et stagiaires
- 7) Date AG
- 8) Questions diverses

1. Validation du compte-rendu de la réunion du CA du 26 octobre 2018

Monsieur Jean-Louis Lefèvre, secrétaire de l'Association, donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 14 juin 2019, permettant de rappeler à chaque membre présent les décisions prises. Aucune remarque n'est exprimée.

Les membres du Conseil d'Administration le valident à l'unanimité.

2. Composition du Bureau et appel à candidature

Monsieur Alain Bondu ayant présenté sa démission du poste de trésorier adjoint, l'équipe constituant le bureau est ainsi proposée :

- Président : Monsieur Pierre-Arthur Moreau
- Vice-président : Madame Béatrice Boury et Monsieur Régis Courtecuisse
- Trésorier : Monsieur Jean-Pierre Vidonne
- Secrétaire : Monsieur Jean-Louis Lefèvre

La constitution du bureau est reconduite à l'unanimité des présents.

Monsieur Raphaël Hervé pose sa candidature au conseil d'administration d'AdoniF. Celle-ci sera validée à l'Assemblée générale mais Raphaël Hervé occupera ce poste de manière provisoire jusqu'à l'A.G. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration provisoire d'AdoniF est ainsi constitué : Mlle Béatrice Boury, MM. Régis Courtecuisse, Raphaël Hervé, Jean-Louis Lefèvre, Pierre Arthur Moreau, Nicolas Van Vooren, Jean-Pierre Vidonne, Djamel Zitouni.

3. La subvention MTES et autres financements en cours

a. Le MTES

La subvention de 110 000 € acceptée en 2018 fut versée tardivement. Celle de 2019 porte sur un montant de 45 000 €, seul **23.000** furent versés permettant de solder les frais engagés. Un rendez-vous est pris le 18 mars 2020 avec le ministère pour le déblocage du solde. La subvention 2020 reste à soumettre et à négocier. Les besoins sont estimés à un informaticien et une personne pour l'importation de données.

b. Le MNHN

- Le quitus est donné au président pour la négociation avec le Muséum.
- Pour appuyer cette négociation et demande de subventions, Nicolas Van Vooren propose le soutien par les associations partenaires. Il se chargera de prendre contact et fera part des propositions au prochain CA.

Ces 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

c. Livraison de données au MNHN

La convention passée avec le MNHN impose le versement de 30.000 données. Actuellement 10.000 ont été fournies avec un taux d'échec très faible. Le principe de versement des 20.000 données restantes est acté à l'unanimité.

d. TAXREF

La commande passée en 2018-2019 portait sur la livraison du référentiel des Basidiomycètes et des Ascomycètes. Celui des Basidiomycètes fut partiel. Les objectifs ayant été reformulés, il est acté de revoir les prochains objectifs de FongiParam.

4. Point sur les partenariats et les conventions

Les nouveaux partenaires pressentis en 2020 sont la Société mycologique de Rennes (SMR), la Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest (FAMO), l'Observatoire mycologique de la Corse et la Fédération des Conservatoires Botaniques

5. Projets et perspectives 2020

Les projets et perspectives sont calquées sur les objectifs des demandes de subventions :

a. L'outil FongiParam pour les données naturalistes

- Des outils d'échange en ligne via FongiParam. Chats ou forum de discussion.
- FongiParam : la base de données naturalistes - Maintenance, amélioration et nouvelles fonctionnalités de l'outil de saisie en ligne et saisie/récupération massive d'informations.

b. Intégration de données

- Données FMBDS
- Données AscoFrance
- Autres données significatives
 - • Base personnelle de Jean-Pierre Dubus
 - • Hauts de France
 - • Données Antilles-Guyane

c. Le module smartphone

- Amélioration de la version Android et version Ios

d. FongiParam : Base bibliographique participative et interactive

- Développement d'une version 2 de FongiParam
- Recrutement de saisisseurs
- Saisie/récupération en masse d'informations (base de J.P. Dubus)

e. Production, expertise et valorisation des données nationales

- Intégrité des bases : algorithme de détection de doublons
- Consolidation des données : améliorer la qualité des données

- Qualité des données : mise en œuvre d'un processus de validation
- Données sensibles : mise en place d'une réflexion sur les données sensibles

f. FongiRef : favoriser le travail collaboratif sur le référentiel mycologique national en partenariat avec le MNHN (TaxRef)

- Finalisation de l'outil informatique
- Collaboration avec le MNHN - API de communication avec le MNHN
- Compléments bibliographiques
- Référentiel Fonge Antilles/Guyane

g. Liste rouge nationale

- Réflexion sur 2020 pour un lancement en 2021 annoncé.

h. Remontées des données

- Adhésion à la charte du SINP - Signature à effectuer
- Échanges de données FongiBase / SINP
- Gestion des données SMNF

i. Structurer les réseaux mycologiques régionaux

➤ *La Société Mycologique du Nord de la France (smnf-db.fr)*

- AdoniF est sous convention avec la SMNF depuis le 1^{er} janvier 2020 pour réaliser
- Gestion administrative : objectif atteint (reste décembre)
- Saisie des données de terrain et biblio pour la SMNF
- Développement, maintien et hébergement de la plateforme régionale

➤ *L'Association Mycologique de l'Ouest*

- Objectif 50 000 données
- « Animer le réseau mycologique Loire-Atlantique ». Développement du portail FongiOuest.

➤ *L'Observatoire Mycologique de la Corse*

Un partenariat est à mettre en place en 2020.

Ces objectifs sont acceptés à l'unanimité.

6. Contrats : validation des contrats de travail et stagiaires

Les salariés actuellement présents au sein d'AdoniF sont :

- Jérôme Philippart – Informaticien
- Laurence Fintzel (poste à 80%, 40% sur de la saisie de données générale pour AdoniF et 40 % pour de la saisie pour la SMNF (facturée à la SMNF)). Un recrutement de salarié supplémentaire est envisagé pour les imports de données bibliographiques. Trois vacataires sont en renfort pour la saisie de données naturalistes pour la SMNF (facture à la SMNF).

Trois stagiaires viendront en renfort si possible pour la période d'avril à juin afin de couvrir les besoins de développement pour atteindre les objectifs 2020.

Ces ressources humaines sont acceptées à l'unanimité.

7. Date de l'Assemblée Générale

La prochaine Assemblée générale pourrait se dérouler à Lyon au mois de juin. Nicolas Van Vooren voit ce qu'il est possible de faire comme organisation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h43.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 juillet 2020

1. Compte-rendu général

Le 22 juillet 2020 à 17h00, les membres de l'association **AdoniF** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire par vidéoconférence compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire (Covid-19), en conformité avec les dispositions légales en la matière.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée par le Président par courriel à chaque Membre actif conformément aux statuts.

Les règles régissant le déroulement de cette AG ont été énoncées en début de séance, notamment le déroulement des votes ne pouvant s'effectuant à bulletin secret. Aucun des membres présents ou représentés n'a émis d'avis négatif concernant ces dispositions.

Monsieur **Pierre-Arthur MOREAU** en sa qualité de Président de l'Association préside l'Assemblée générale, qu'il déclare ouverte à 17h10.

Il est rappelé l'ordre du jour :

1. Rapport moral, par P.-A. Moreau, président.
2. Rapport financier, par J.-P. Vidonne, trésorier.
3. Rapport d'activités, par J.-L. Lefèvre, secrétaire.
4. Validation par l'AG du poste d'administrateur de Raphaël Hervé
5. Renouvellement du CA et appel à candidatures
6. Remplacement du poste de secrétaire
7. Point sur les objectifs de l'année
8. Questions diverses

a. Point 1 : Rapport moral, par Pierre-Arthur MOREAU, président

Le Président donne lecture du rapport moral. Il rappelle les engagements pris, les partenariats établis, les projets écoulés pour 2019 et les perspectives pour 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve ce rapport à l'unanimité des présents ou représentés.

b. Point 2 : Rapport financier, par Jean-Pierre VIDONNE, trésorier

Le Trésorier donne lecture du compte d'exploitation pour l'année 2019 et du bilan (actif/passif). L'exercice 2019 fait ressortir un déficit de 47 532,50 euros.

Celui-ci s'avère conforme au budget adopté lors de la précédente AG à l'exception de la subvention ministérielle dont le montant inscrit aux comptes est inférieur à celui initialement prévu.

Il présente enfin le budget prévisionnel pour 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier, approuve ce rapport à l'unanimité des présents ou représentés.

c. Point 3 : Rapport d'activités, par Jean-Louis LEFEVRE, secrétaire

Le Secrétaire présente les différentes activités réalisées durant l'année 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport d'activités du Secrétaire, approuve ce rapport à l'unanimité des présents ou représentés.

d. Point 4 : Validation par l'AG du poste d'administrateur de Raphaël HERVÉ

Il a été demandé à l'AG de valider le poste d'administrateur de Raphaël Hervé, poste pourvu à l'occasion du CA du 18/02/2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire confirme Raphaël Hervé à son poste d'administrateur à l'unanimité des présents ou représentés.

e. Point 5 : Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administrations. Jean-Louis Lefèvre ayant démissionné de son poste d'administrateur, 2 postes sont à pourvoir.

Aucune candidature n'est proposée à l'AG.

f. Point 6 : Remplacement du poste de secrétaire

En démissionnant de son poste d'administrateur, Jean-Louis Lefèvre doit être remplacé à son poste de secrétaire lors de l'élection du Bureau. Il explique les raisons de cette démission.

Nicolas Van Vooren exprime son souhait de candidater à ce poste à l'occasion de l'élection du Bureau.

g. Point 7 : Point sur les objectifs de l'année

Bien qu'évoqués partiellement dans le rapport moral, le Président fait le point sur les objectifs de l'année en fonction des priorités budgétaires et des relations avec les différents partenaires institutionnels ou associatifs.

h. Point 8 : Questions diverses

Aucune question n'étant formulée, le Président clôture l'Assemblée Générale à 18h33.

2. Rapport moral AdoniF – Pierre-Arthur Moreau

Chers membres d'AdoniF, c'est ici la sixième assemblée générale que je préside, depuis la fondation de l'association en 2015. Les conditions exceptionnelles de cette année font que le bilan de l'année 2019, qui est présenté aujourd'hui, date déjà un peu. Beaucoup de choses se sont passées depuis, qui rendent déjà obsolètes les grandes avancées de l'an dernier. C'est justement le moment de les évoquer, et d'en faire avec un peu de recul un bilan actualisé.

Il me faut rappeler que la vocation de notre association est le développement du site web FongiFrance et de ses outils associés, et éventuellement d'autres plateformes et d'autres outils informatiques à mettre à disposition de la communauté mycologique. Mais ses objectifs sont surtout orientés par les financements obtenus, qui déterminent à la fois les outils à développer ou à finaliser, et les ressources humaines mobilisables pour cela. Le bénévolat, à AdoniF, est mobilisé pour la gestion administrative de l'association, dont Béatrice, Jean-Pierre, Jean-Louis et moi-même assurons la quasi-totalité du travail ; vous-mêmes, qui saisissez vos données et contribuez à l'enrichissement de la base par votre travail mycologique, participez à ce bénévolat. Mais tout le travail informatique qui est au cœur de ce projet repose sur des professionnels salariés, coordonnés par Béatrice. Il est donc naturel que nos ressources financières déterminent directement nos travaux.

En 2019, nous avons bénéficié de plusieurs ressources. Tout d'abord, en continuité avec notre demande de 2018, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a accepté notre seconde demande de subventions ; mais les 110 000 euros obtenus en 2018 ont beaucoup maigri, et les 45 000 euros qui nous avaient été initialement attribués en avril 2019 ont été laborieusement obtenus à la fin novembre, revus à la baisse pour cause de retards administratifs successifs de la part du Ministère. Avec 23 000 euros obtenus finalement début décembre, nous avons dû passer cette année 2019 d'une part sur le reliquat de la subvention 2018 – obtenue, elle aussi, très tard dans l'année – et d'autre part sur les autres financements et en particulier ceux du Muséum National d'Histoire Naturelle et de la SMNF. Ceci, sans pour autant renoncer à nos objectifs qui rendaient ces commandes réalisables. Autrement dit, un travail à l'économie, avec une réduction nécessaire des salariés, et des sources de financements incertaines qui nous ont fait prendre un double risque : celui de continuer, au risque de ne pas obtenir les financements espérés, ou de ne pas pouvoir remplir les objectifs annoncés, ce qui nous aurait mis dans une situation particulièrement délicate.

Le Ministère nous subventionne sur l'ensemble du projet ; et nous n'avons nullement à rougir de nos résultats, puisque nous avons réalisé en 2019 la quasi-totalité des objectifs annoncés. Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris nous passe deux commandes : l'une est le Référentiel mycologique mis au point sur FongiRef et devant servir à la mise à jour de TaxRef ; l'autre est la livraison de « paquets » de données rassemblées et validées par FongiFrance. Cette commande de données chevauche 2019 et 2020, à raison de 10 000 euros pour 30 000 données. La première livraison, en novembre 2019, a consisté en 10 000 données extraites de FongiFrance, d'une manière un peu artisanale car nous n'avions pas développé de processus automatisé à cette date, faute de budget et de temps. Je précise que ce processus était l'un des objectifs retardés, et qui a été repris fin 2019 et 2020. Néanmoins le MNHN a été satisfait puisque seules 6 données sur les 10 000 ont dû être vérifiées et revues pour une incohérence dans les dates avant de passer les filtres de tests d'intégrité du SINP. Depuis décembre 2019, la base du SINP s'est donc enrichi de 10 000 nouvelles données mycologiques, respectant la charte d'AdoniF, c'est-à-dire en citant scrupuleusement toutes les sources, depuis les récolteurs jusqu'aux saisisseurs, validateurs, et association responsable de la donnée. Seules les photos ne sont pas exportées, car le MNHN ne connecte pas dans sa base les images et les

données naturalistes. Les fonds restants ont été consacrés à la saisie par Laurence de l'Inventaire des champignons du Maine-et-Loire de Jean Mornand, en hommage à son travail d'inventaire.

Concernant FongiRef et la commande de TaxRef, à travers plusieurs réunions et discussions avec les responsables de TaxRef, nous ne pouvons que reconnaître un retard chronique dans nos engagements. Nous sommes toujours, fin 2019, tributaires d'une commande passée en 2018 et seulement partiellement honorée, sur la mise à jour des données Basidiomycota. L'exportation de nos informations vers TaxRef en août 2019 n'a pas été jugée satisfaisante par le MNHN, qui a retenu seulement l'import des noms d'espèces nouvelles pour la France, hors synonymies qui restaient à vérifier et compléter. Nous nous sommes engagés à honorer l'ensemble de nos engagements pour le printemps 2020, concernant la livraison à jour des Basidiomycota à travers une API – je laisserai Béatrice expliquer ce terme informatique – ainsi que la livraison de références bibliographiques disponibles dans l'Inventaire national de Régis mais non encore intégrées à FongiRef, qui est un travail considérable de redécoupage de fichiers sous Word et Excel et qui ne pouvait être confié à aucun informaticien ; et enfin l'intégration des noms pour les espèces des Antilles et de la Guyane. Ce travail inachevé fin 2019 aura donc été l'un des grands chantiers reportés sur 2020, qui nous aura empêché de solder la commande TaxRef 2018-2019 (et donc d'en représenter une autre), mais n'aura pas été trop préjudiciable à l'ensemble de notre bilan pour autant.

Il faut parler de la Liste rouge nationale, perspective phare du projet FongiFrance dont la réalisation est confiée à la Société mycologique de France. La reprise d'activité du groupe de travail de la SMF au printemps 2019, rediscutée lors du congrès annuel à Lourdes en octobre, a permis d'identifier les besoins, les rôles et les moyens des partenaires du projet, et de concevoir un document d'expressions de besoins qui sera à concrétiser en 2020. Ceci pour espérer la concrétisation du projet Liste rouge nationale en 2021.

Enfin, notre principal partenaire non institutionnel est la Société mycologique du Nord de la France, qui s'est elle-même engagée depuis plus de quinze ans dans la voie des inventaires informatisés, et d'où est né le projet FongiBase il y a déjà presque 10 ans, bien avant qu'AdoniF prenne le relais du projet national. Toute association traverse des périodes mouvementées, et se trouve confrontée à des choix difficiles pour lesquelles des arbitrages et des aides extérieures sont parfois nécessaires. Il n'est pas question ici de parler des difficultés d'une association tierce, mais il me semble important de préciser qu'AdoniF s'est efforcée, en 2019, d'honorer l'ensemble des commandes que la SMNF lui a passées, en termes de maintien du portail de l'Atlas Mycologique des Hauts-de-France, de développements et d'analyses de données nécessaires pour lui permettre d'honorer ses propres engagements vis-à-vis de ses financeurs, la DREAL Hauts-de-France et le Conseil régional. Une partie des développements a été reportée sur 2020, les commandes ayant été passées fin 2019. Je n'évoquerai pas ici l'accord passé entre AdoniF et la SMNF début janvier, qui figurera au bilan de cette année 2020.

Les difficultés surmontées cette année par AdoniF sont, de mon point de vue, liées à des conjonctions de situations largement améliorables à l'avenir. La première est la lourdeur administrative liée aux demandes de financements ; après plusieurs années de tâtonnement, Béatrice et moi sommes devenus familiers des procédures de demandes de subvention, ainsi que des délais de traitements et des services à solliciter, qui ne répondent pas toujours ni de manière pertinente. Nous en avons fait les frais en 2019 avec le Ministère. Mais nous avons aussi expérimenté le procédurisme des services financiers, aussi bien à l'échelle nationale que régionale, avec des bilans financiers à fournir sous des formats toujours différents, qui retardent à chaque fois le processus de versement des soldes mais aussi la subvention suivante. L'obtention des virements en fin d'exercice, et les inévitables reports sur l'exercice suivant,

rendent la comptabilité pénible mais nous y sommes à présent habitués. Béatrice, Jean-Pierre devenu trésorier en juillet dernier, et moi-même nous chargeons courageusement de ce travail chronophage.

Nous sommes aussi familiarisés à présent avec l'embauche de salariés, CDD ou CDI. J'ai signé pour le compte d'AdoniF 6 contrats et avenants en 2019, sans compter les 2 stagiaires en informatique, qui réalisent nos travaux. Nous avons, mieux que les années précédentes, formalisé des cahiers des charges aussi précis que possibles, qui ont permis de réaliser des améliorations significatives. Nous avons pu convaincre Jérôme de poursuivre son travail de développeur en 2019 en CDI, Quentin ayant rejoint l'équipe avec le renfort ponctuel de deux autres anciens stagiaires pris en CDD, Kévin et Lug. Grâce à eux, les fonctionnalités cartographiques sur FongiBase et sur HDF ont pu être actualisés, le module de liste rouge régionale a pu être réalisé en pilote sur HDF, inspiré du document de travail national de la SMF. Enfin, nous avons pu présenter le projet à nos confrères de l'Ouest, et l'accueil donné par l'AMO, la FAMO et les représentants des associations régionales nous a incité à proposer, pour 2020, le développement d'un portail régional « FongiOuest ».

L'organisation du 1er colloque « Mycologie et informatique » à Lille, en mars 2020, a permis aussi de faire de rencontrer divers acteurs qui se connaissaient peu : associations, Conservatoires botaniques, Muséum d'histoire naturelle, à travers des discussions très ouvertes, publiées dans le Bulletin AdoniF n° 1. Je remercie ici pour leur soutien et leur participation Julien Touroult du MNHN, Gilles Corriol du Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, et Guillaume Kotwica de la DREAL Hauts-de-France. Je cite aussi le Conservatoire botanique de la Corse, qui s'est montré intéressé pour construire avec AdoniF une interface régionale pour la Corse. Les discussions se sont poursuivies et se concrétiseront probablement en 2020.

Enfin, notre travail avec le MNHN nous a valu d'être invités à représenter la communauté mycologique dans le Comité d'orientation du SINP, ce qui est pour nous une marque de reconnaissance prometteuse pour l'avenir.

De tout ce travail, qui sera évoqué plus analytiquement par Jean-Louis dans le rapport d'activités, je détacherai quelques conclusions :

Le projet FongiFrance répond largement à une demande de la communauté mycologique, et encourage la plupart des mycologues à fournir ou saisir leurs données ; le travail d'intégration de fichiers préexistants (formats excel, word, Access etc.) reste un travail lourd relevant en partie des informaticiens, et en grande partie de personnes ayant à la fois l'expertise immédiate sur les noms d'espèces et la dextérité sur Excel – c'est-à-dire, pour l'instant, moi, Régis qui a contribué pour la mise à jour sous Excel du référentiel Ascomycota, et Béatrice qui se charge des vérifications des lieux, dates etc. C'est autant de temps non passé à nos autres compétences, et toute aide serait la bienvenue.

Le travail informatique est maîtrisé par les salariés, aucun bénévole supplémentaire ne semble nécessaire de ce côté ; en revanche, nous manquons de mains pour les tests (qui doivent être faits avec méthode) et la vérification de fichiers avant importation, auxquels Béatrice et moi avons consacré énormément de temps ces dernières années ;

L'animation et les relations avec les autres associations, qui justifie, à défaut de bénévolat, un poste d'animateur non encore pourvu, qui ne pourra être financé qu'à obtention de la subvention 2020 ;

La gestion même de l'association doit être renforcée, avec la nécessité d'un trésorier adjoint, d'un nouveau secrétaire, et plus largement, d'administrateurs pour élargir le socle de personnes impliquées dans cette association.

Les ambitions pour 2020 sont nombreuses, et à l'heure actuelle, déjà largement réalisées. Nous avons déposé début janvier nos objectifs pour la subvention MTES, avec un engagement de 35 000 euros que nous attendons encore mais qui semble avoir été accepté, avec comme objectifs la validation automatisée des données, le développement d'un module de recherche de doublons et de tests d'intégrité de la base, et d'amélioration de la cartographie, ainsi que d'animation réseau et de saisie de données. Sur cette lancée, avec une subvention directe de 7000 euros par la DREAL Hauts-de-France pour la mise à jour d'un référentiel Hauts-de-France et d'une animation réseau régionale, et avec la commande passée par l'AMO pour le développement d'un portail dédié à la région Pays-de-Loire.

Il faut aussi mieux expliquer le fonctionnement du site, pour que le travail soit bien réparti et ne surcharge pas les gestionnaires. La rédaction d'un règlement à l'usage des partenaires, concernant le type de données, la forme sous laquelle elles sont transmises, et les standards minimaux d'acceptation par FongiBase. Ceci, en raison de l'expérience tirée des imports de fichiers Excel, qui sont à l'origine d'erreurs innombrables dans les noms de taxons, de lieux et d'écologie, que nous passons des dizaines de jours par an à corriger à posteriori. A cet égard, je pense nécessaire de rejeter systématiquement toute contribution sous forme Excel qui ne soit pas issue d'une base de données déjà existante et discutée en amont ; ceci afin de dissuader les contributeurs de saisir les données récentes sous Excel au lieu de l'interface de saisie (nous avons développé l'interface de saisie en masse à cet effet).

Le projet est robuste, mais il repose sur une association fragile. J'attends de toutes les personnes intéressées, qu'elles aient envie de s'investir dans le travail qui permet à ce projet d'exister, afin de lui permettre de vivre et de se développer au-delà de son socle initial de quelques individus, peut-être visionnaires, peut-être fous. L'avenir, et vous-mêmes, le diront bientôt.

3. Rapport d'activités – Jean-Louis Lefèvre



Développement du portail



- Cartographie :
 - mise en place des fonds de cartes
 - amélioration du module cartographique

Ressources humaines



Saisie de donnée à temps partiel:
Laurence Fintzel

Equipe de développement informatique :
Jérôme Philipart en CDI
Rayan Haddad, Quentin Behague, Kevin Caroen et
Lug Lemaitre

Développement du portail



- Cartographie :
 - mise en place des fonds de cartes
 - amélioration du module cartographique
- Ressources :
 - Mise en ligne de la notice d'utilisation
 - Réactualisation du module Smartfonge
- Amélioration de l'outil de saisie en ligne
- Mise en place des indicateurs de réalisation



Développement du portail



- ☐ Saisies et mise à jour du référentiel
76000 nouveaux noms
4300 mises à jour
- ☐ Consultation de la systématique
- ☐ Développement Api de communication avec TAXREF
- ☐ 1^{ère} livraison de 10.000 données vers le SINP
- ☐ Reprise des activités «Listes rouge»
- ☐ Mise en place d'indicateurs de réalisation

Développement pour la SMNF



Réalisation de la commande passée par la SMNF à Adonif

- ☐ Développement des modules :
 - détection de doublons
 - Liste rouge
- ☐ maintenance et améliorations.

Communication



- ☐ Réalisation du bulletin N° 1



Communication



- ☐ Edition du 1^{er} bulletin
- ☐ Premier colloque en mars



- ☐ Le 23-05-2019 réunion avec le MNHN sur référentiel
- ☐ En août, rencontre avec l'AMO
- ☐ Projet « Liste rouge » :
 - 2 septembre à la SMF à Paris
 - 14 octobre à Lourdes
- ☐ Le 15 novembre, séminaire Adonif au MNHN
- ☐ Le 26 novembre, rencontre à Nantes avec la FAMO

Conventions et partenariat



- ☐ FMBDS, AscoFrance, RNF, SMNF et SMF
- ☐ 2019 - Convention de mise à disposition des données
 - AMO Société Mycologique de l'Ouest
 - SMRY Société Mycologique de la Roche sur Yon

En perspective :

- ☐ Société mycologique de Corse
- ☐ Société mycologique de Rennes
- ☐ Université pharmaceutique de Rennes
- ☐ FAMO Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest

Subventions



- ☐ Avril - mai 2019 :
préparation et envoi de la demande de subventions auprès du MTES

Montant demandé : 45.000 €
seul 23.000 furent versés permettant de solder les frais engagés

CA et AG



- ☐ AG du 14 juin 2019 : principaux points abordés
 - Convention avec le MTES Ministère de la transition écologique et solidaire
 - Partenariats MNHN
 - Autres projets 2019 : tâches et calendrier.
 - Validation du règlement intérieur.
- ☐ CA du 14 juin 2019 : principaux points abordés
 - Jean-Pierre Vidonne remplace Alain Bondu au poste de trésorier
 - Programmation des réunion pour :
 - Travaux Flux de données avec le MNHN
 - Groupe de travail sur validation des données

4. Rapport financier – Jean-Pierre Vidonne

a. Compte de résultat 2019

COMPTE DE RESULTAT 2019			
CHARGES		PRODUITS	
	Montant		Montant
Achats	-3070,36	Prestation de service MNHN	5 000 €
Cotisations et licences versées	-1763,42	Prestations de services SMNF	38 500 €
Déplacements, missions et réceptions	-4147,31	Revenus de gestion courante	65 €
Frais de personnel interne	-90638,53	Revenus exceptionnels	5 €
Frais d'intervenants extérieurs	-15558,10	Salaires : aides et remboursement	7 549 €
Frais financiers	-19,80	Subvention MTES	23 000 €
Locations	-870,00		
Publicités, relations publiques	-2546,00		
Services bancaires et assimilés	-154,83		
Stages, colloques et manifestations	-2 883,00		
TOTAL	-121 651 €	TOTAL	74 119 €
Résultat 2019			-47532,50 €

b.

c. Bilan 2019

BILAN FINANCIER au 31/12/2019			
ACTIF		PASSIF	
	Montant		Montant
Immobilisations		Capitaux propres	
Amortissement des immobilisations	1 254 €	Capital ou Fonds associatif et subventions non renouvelables	1 259 €
Stocks		Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	93 826 €
Marchandises, matières premières	0 €	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	-47 532 €
Créances		Provisions pour risques et charges	25 098 €
SMNF	30 500 €	Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	
OVH (avoir)	250 €	Dettes diverses	0 €
Comptes financiers - Trésorerie			
Disponibilités bancaires	24 769 €		
Comptes épargne	15 878 €		
Caisse	0 €		
TOTAL	72 651 €	TOTAL	72 651 €

d. Budget prévisionnel 2020

Budget prévisionnel 2020			
CHARGES		PRODUITS	
	Montant		Montant
Achats	5 000 €	Ventes produits et services	28 000 €
Locations	1 000 €	Subvention MTES	35 000 €
Assurance	500 €	Subvention DREAL HDF	7 000 €
Rémunérations honoraires et	5 000 €	Aide privée (fondations)	10 000 €
Publicité, publication	3 000 €	Cotisations, dons, mécénat	600 €
Déplacements, missions	6 000 €	Produits financiers	400 €
Services bancaires, autres	500 €	Reprise sur amortis. Et provisions	40 647 €
Rémunération personnel	62 000 €		
Charges sociales	26 000 €		
Autres charges personnel	7 000 €		
Charges exceptionnelles	4 647 €		
Amortissements, provisions	1 000 €		
TOTAL	121 647 €	TOTAL	121 647 €

Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 février 2020

Le 20 juillet 2020, les membres du conseil d'Administration de l'association pour le Développement d'Outils Naturalistes et Informatiques pour la Fonge se sont réunis sous la direction de Pierre-Arthur MOREAU, Président.

La séance du Conseil d'Administration est ouverte en visioconférence à 19h00.

Monsieur Pierre-Arthur MOREAU, en sa qualité de Président de l'Association, préside le Conseil d'Administration et présente l'ordre du jour de la réunion :

- Élection du Bureau

Point de l'ordre du jour : Élection du Bureau

Messieurs Jean-Louis Lefèvre et Régis Courtecuisse ayant donné leur démission, respectivement, de secrétaire et de vice-président, la nouvelle équipe constituant le bureau est ainsi proposée :

- Président : Monsieur Pierre-Arthur MOREAU
- Vice-président : Mademoiselle Béatrice BOURY et Monsieur Raphaël HERVÉ
- Trésorier : Monsieur Jean-Pierre VIDONNE
- Trésorier adjoint : Mademoiselle Béatrice BOURY
- Secrétaire : Monsieur Nicolas VAN VOOREN

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h45.

Avec le *Bulletin AdoniF...*



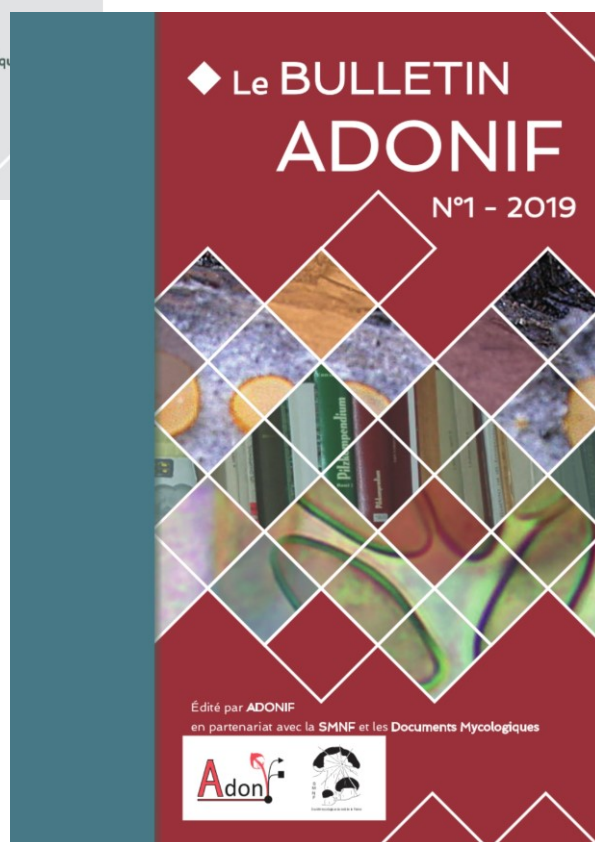
Restez informés

Soyez connectés

Collectionnez
les numéros

Souriez à
l'informatique

Et retrouvez
les versions
en ligne



Sur www.fongifrance.fr

Inscrivez-vous !

Bulletin de renouvellement ou d'adhésion individuelle pour l'année 2021

Libeller le chèque au nom de l'Association pour le Développement d'Outils Naturalistes et Informatiques pour la Fonge.

A retourner accompagné de votre règlement à :
Pierre-Arthur Moreau – Association AdoniF
Faculté de pharmacie
3 rue du Pr Laguesse – BP 83 - 59006 Lille cedex

M., Mme – Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....
.....

E-mail :

Membre de l'Association :

Cotisation 2021 : Inscription ou renouvellement : 5,00 €

Bulletin de renouvellement ou d'adhésion d'une association pour l'année 2021

Libeller le chèque au nom de l'Association pour le Développement d'Outils Naturalistes et Informatiques pour la Fonge

A retourner accompagné de votre règlement à :
Pierre-Arthur Moreau – Association AdoniF
Faculté de pharmacie
3 rue du Pr Laguesse – BP 83 - 59006 Lille cedex

Association :

Adresse :
.....
.....

Représentée par :

M., Mme – Nom : Prénom :

E-mail :

Cotisation 2021 : Inscription ou renouvellement : 50,00 €